



RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ANTISEMITISME EN SUISSE ROMANDE

Sommaire

• Mise en place d'un recensement4
• Liste des actes recensés4
• Tableau récapitulatif des actes recensés en Suisse romande pour l'année 2010
• Examen de la situation de l'antisémitisme6
• Conclusion 9
• Recommandations
• Perspectives
Annexe 1
• Définition de l'antisémitisme
Définition de l'antisémitisme
• Définition de l'antisémitisme
 Définition de l'antisémitisme 12 Annexe 2 Liste des actes recensés 15
 Définition de l'antisémitisme

Mise en place d'un recensement

Depuis octobre 2003, la CICAD se charge de collecter, enregistrer et analyser:

- les témoignages des victimes;
- les documents et textes sur lesquels la CICAD a été alertée.

Chaque information est soigneusement répertoriée. Chaque interlocuteur est soumis à un questionnaire rigoureux dont l'objectif est de recueillir le maximum d'informations afin de pouvoir, par la suite, les contrôler et les analyser. Chaque cas est traité et la CICAD réagit selon les circonstances.

Il est certain que tous les actes antisémites ne sont pas systématiquement portés à la connaissance de la CICAD, certaines personnes éprouvant une appréhension à témoigner.

Ce document est l'occasion de vous livrer le fruit de nos analyses de la situation qui prévaut en Suisse romande.

Publié pour la huitième année consécutive, ce rapport est également l'occasion de nous livrer à une comparaison avec les années précédentes et, ainsi, de dégager un certain nombre d'enseignements.

Classification des actes recensés

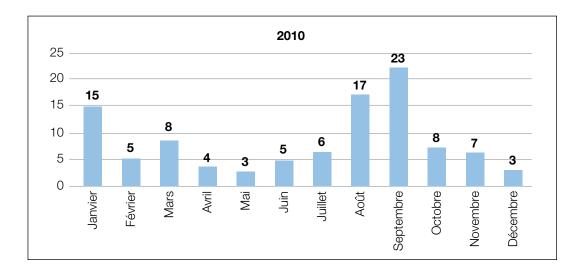
L'ensemble des faits répertoriés se répartit en différents «types d'actes» qui permettent de dégager 3 grandes catégories:

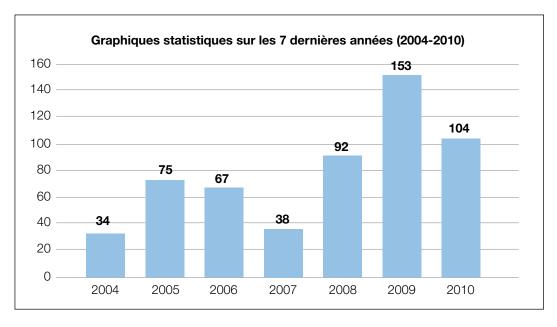
- Actes graves. Atteinte à l'intégrité des gens et des biens. Typiquement: agression, harcèlement, bousculade, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiment, intrusion.
- Actes sérieux. Atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens. Typiquement: courriers, insultes et injures, graffitis ciblés.
- Actes préoccupants et indicateurs. Typiquement: graffitis non ciblés, propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

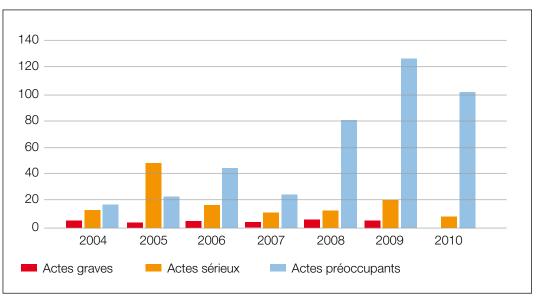
Tableaux des actes recensés en suisse romande pour l'année 2010

Rappel: Cette liste ne comprend que les actes recensés en Suisse romande. Elle ne reprend pas les autres actes graves qui se situent en dehors du champ d'intervention de la CICAD.

Catégories	Nombre
Actes graves	0 recensés
Actes sérieux	5 recensés
Actes préoccupants et indicateurs	99 recensés
	Total: 104 recensés







Examen de la situation de l'antisémitisme

L'Examen de la situation de l'antisémitisme en Suisse romande nous amène à constater que les problématiques antisémites s'expriment sous diverses influences majeures:

1. Historico-politique

Il s'agit du vieil antisémitisme européen imaginant les Juifs infiltrer la société civile, accusant les Juifs d'avoir inventé la Shoah et de l'instrumentaliser afin de créer à dessein un sentiment de culpabilité au sein de la population non juive. Les Juifs sont ainsi accusés d'inventer ou d'exagérer une situation afin de servir leurs intérêts. Nombreux sont ceux qui croient ce phénomène désuet. Hélas, ces accusations sont toujours d'actualité.

Plusieurs habitants de Genève ont par exemple reçu dans leur boîte aux lettres, au cours de l'année, le tract suivant: «NON A LA RELIGION DE L' HOLOCAUSTE; LA PLUS GRANDE MYSTIFICATION DE TOUS LES TEMPS!: les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide des Juifs forment un seul et même mensonge qui, a permis une gigantesque escroquerie politico-financière dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël d'une part! et le sionisme International d'autre part, et les principales victimes le peuple allemand, mais non pas ses dirigeants, et le peuple palestinien tout entier».

2. Géopolitique

Le conflit israélo-palestinien sert à justifier toute expression de violence verbale ou physique à l'encontre des Juifs. Le même prétexte est utilisé pour accuser Israël ou toute autre personne lui apportant son soutien. Aujourd'hui, le simple fait d'affirmer son soutien à Israël devient périlleux. L'instrumentalisation du conflit favorise un antisémitisme exacerbé. Parallèlement, certaines organisations, estimant que l'antisémitisme représente un frein dans leur combat pour la cause palestinienne, mettent en cause l'existence même de la problématique antisémite.

Le blog de Mohamed Ftelina, par exemple, publie, le 28 juillet 2010, côte à côte, une célèbre photo montrant un enfant arrêté par les nazis, et la photo d'une fillette palestinienne s'approchant d'un soldat israélien. L'article suggère clairement que les atrocités nazies sont identiques aux actions de l'armée israélienne¹.





1. Mohamed Ftelina, La grande vérité... Gaza: «une prison à ciel ouvert», le 28 juillet 2010, http://mohamedftelina.blog tdg. ch/archive/2010/07/28/ la-grande-verite-gazaune-prison-a-ciel-ouvert. D'autres n'hésitent même pas à justifier ouvertement l'antisémitisme, à l'instar de l'internaute «Géo» qui, suite à l'article intitulé «La Suisse entre mythes et clichés» paru sur le blog internet passiondelire.blog.24heures.ch le 20 juin 2010, écrit: «Ce cinglé juif nazi commence à sérieusement nous taper sur le système. Je pensais n'être qu'antisioniste, mais plus je lis Maurice — Corto — Sabourjian, plus je comprends que le peuple allemand, si civilisé fût-il, a un jour pété les plombs et admis qu'il n'y avait plus qu'une solution pour ce peuple de tarés égocentriques, arrogants au-delà de l'humain: la finale.

Toutes les explications bassement marxistes, du genre la haine de ceux qui n'ont pas le droit de faire de l'argent avec l'argent envers ceux qui le font sans scrupule, cela ne tient pas la route. Nous avons en fait de la chance, sur ce site, de lire les éructations de ce nazi juif: on sait maintenant ce que beaucoup d'entre eux pensent. Lui est assez con pour le mettre au grand jour.

Il faut impérativement que l'Occident se désolidarise complétement des intérêts d'Israël, qui nous mène tout droit à la confrontation mondiale: Tous les peuples émergents sous la direction de la Chine contre l'Occident, les cochonneries israéliennes étant le panache rouge sur lequel foncent tous les pays émergents du monde»²

3. Religieuse

L'Eglise a fait son examen de conscience sur sa responsabilité dans l'extermination des Juifs depuis près de deux mille ans. Sous l'impulsion du concile Vatican II, notamment du Décret conciliaire Nostra Aetate de 1965, l'Eglise catholique a travaillé à expurger de son enseignement et de sa pratique toute trace d'antisémitisme. Bien que l'actualité nous rappelle que l'antisémitisme n'a pas totalement disparu au sein de certaines franges de l'Eglise catholique. L'évêque britannique Williamson a, par exemple, été condamné pour négationnisme par un tribunal allemand en avril 2010³. Ce dernier, qui bénéficie d'une levée d'excommunication de la part de Benoit XVI au même titre que les autres évêques lefebvristes depuis janvier 2009, a assisté à une cérémonie d'ordination au Séminaire Saint-Pie-X d'Ecône en Valais⁴.

Ce travail de remise en question de l'enseignement et des textes n'a pas été fait par l'islam et en particulier par les franges les plus radicales. Par le biais de prêches dans les mosquées, d'ouvrages diffusés par des librairies musulmanes, sur les chaînes de télévision, sur Internet, se propagent des théories antisémites dans lesquelles se mêlent amalgames divers sur les Juifs et/ou Israël.

4. Psychologique

L'apanage de la souffrance. Il s'agit, pour certains, d'établir une véritable concurrence entre les victimes: l'émergence de débats sordides et interminables sur la comparabilité des crimes et des souffrances. Les oppositions se déplacent et les victimes luttent entre elles plutôt que de faire front commun.⁵

«Oui, il faut parler de la Shoah. Oui, il faut se battre afin que l'histoire de l'esclavage soit connue du grand public. Non, une tragédie n'exclut pas l'autre [...].6»

Des exemples de cette concurrence des victimes nous sont donnés par les multiples déclarations de Dieudonné, dont l'une des plus emblématiques est sans doute celleci : «C'est quand même amusant de voir à quel point le pouvoir sioniste en France va jusqu'à priver une partie de la population du devoir de la mémoire. Les juifs ont moins souffert que les noirs. On ne parle que des chambres à gaz, mais les noirs ont été jetés

- 2. Site internet passion-delire.blog.24heures. ch Réaction en ligne de «Géo» à l'article «La Suisse entre mythes et clichés» le 20 juin 2010 (http://passion-delire.blog.24heures.ch/archive/2010/02/13/la-suisse-entre-mythes-et-cliches.
- 3. Le Monde, éd. du 16 avril 2010 (http://www. lemonde.fr/europe/ article/2010/04/16/1-evequeintegriste-richard-williamson-condamne-pour-negationnisme_1335005_3214. html)
- 4. 20 minutes.ch, éd. du 30 juin 2010 (http://www.20min.ch/ro/news/romandie/story/29770954)
- 5. Du culte des héros à la concurrence des victimes, Jean-Michel Chaumont, chercheur qualifié du Fonds national de la recherche scientifique – Université catholique de Louvain, Belgique
- 6. Calixthe Beyala réagissant aux propos de Dieudonné – Le Monde - 22 février 2005

vivants à la mer.»⁷ L'Université populaire africaine (UPAF) en Suisse a organisé le 29 octobre 2010 la projection du film «Est-il permis de débattre avec Dieudonné» d'Olivier Mukuna. Pour Mutombo Kanyana, organisateur et directeur de l'UPAF, le but était de «montrer l'attitude «disproportionnée» des médias face aux propos de Dieudonnée, Doiton faire abstraction du travail de mémoire de la Shoah sous prétexte de l'existence d'autres génocides? La condamnation sans réserve de l'esclavagisme ne saurait justifier le désir de certains de pouvoir effacer de nos mémoires le souvenir de la Shoah.

M. Kanyana déplorait, entre autres, dans le n°47-48 de "Regards Africains", 2002, que la perception de l'antisémitisme et du racisme anti-Noir est très différente dans le monde occidental, ce qui débouche selon lui sur une différence de traitement dans le dossier des "réparations". «La question des réparations est une illustration de l'asymétrie qui frappe le racisme anti-Noir face à l'antisémitisme», affirmait-il°.

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) a d'ailleurs réagi aux propos tenus par M. Kanyana et a indiqué qu' «en choisissant des termes polémiques (par ex. "Duel entre victimes: Juifs vs. Noirs", "Un leadership judéo-centré. Sinon rien!"), en recourant à des citations allant dans ce sens («le mot Juif ne peut être prononcé par quelqu'un qui ne l'est pas...") M. Kanyana a surfé «sur la ligne de la banalisation de l'antisémitisme» et qu'il n'a pas respecté «les conditions émises lors de l'octroi de subsides (accordés par la CFR à « Regards Africains»)».

Loin de se rétracter, M. Kanyana s'est alors défendu d'avoir consacré l'édition précédente aux Noirs en affirmant qu'elle traitait du «racisme anti-Noir» et que la nuance était de taille car «dans le premier cas, on n'aurait qu'un seul sujet, le Noir dans toute sa splendeur et sa médiocrité; dans le second cas, deux sujets s'imposent forcément, les victimes et les auteurs du racisme anti-Noir. Or, parmi ces derniers figurent en bonne place les Juifs, peuple dépositaire des mythes fondateurs de ce racisme». 10

5. Négationnisme

Terme spécifiquement élaboré pour désigner l'affirmation que le génocide pratiqué par l'Allemagne nazie (l'extermination des Juifs, des Tziganes, des handicapés, des patients des asiles et de toutes les autres minorités et «asociaux») n'aurait pas eu lieu, et relèverait d'un mythe: négation de l'existence de chambres à gaz, ou affirmation que ces installations ne servaient qu'à la désinfection (épouillage), etc.

Sous le fallacieux prétexte du débat historique et de la liberté d'expression, des débats émergent en Suisse en vue de réétudier l'histoire de la Shoah ou des génocides. Il s'agit d'une tentative dangereuse de retour sur le passé, une réhabilitation des thèses les plus inacceptables.

Illustration avec l'un des nombreux textes mis en ligne par Frank Brunner sur le site interet-general.info: «Sous la pression du lobby juif, l'Union européenne veut imposer une loi antirévisionniste à tous les Etats membres (...). On constate, une fois de plus, l'influence liberticide du lobby juif international. (...) Au lieu d'opposer aux révisionnistes des arguments rationnels, on leur impose une censure et on les emprisonne, comme au Moyen Âge on aurait persécuté celui qui affirmait que la Terre n'est pas plate mais sphérique.

Ces lois antirévisionnistes sont d'autant plus scandaleuses que, devant les tribunaux, les partisans de la version officielle de l'Holocauste ne sont jamais tenus de prouver leurs allégations, tandis que le tribunal refuse d'entrer en matière sur les arguments des révi-

7. L'Echo d'Oran, février 2005

8. Aurélie Toninato, La Tribune de Genève , éd. du 26 octobre 2010, Université Populaire Africaine

9. Mutombo Kanyana, *Regards Africains*, n°47-48. 2002

10. Mutombo Kanyana, *Regards Africains*, n° 49. 2003 sionnistes, alors que ces arguments sont pourtant tout-à-fait dignes d'intérêt. Ainsi, par exemple, l'historien français Robert Faurisson, condamné en France et sauvagement agressé à plusieurs reprises par des juifs, a retrouvé les plans de la salle officiellement décrite comme «une chambre à gaz» aux touristes qui visitent Auschwitz. Or, les plans en question indiquent en toutes lettres qu'il s'agit d'une morgue (...). De même, selon la version officielle, dans les camps nazis la chambre à gaz était directement voisine des fours crématoires (...). Or, les révisionnistes ont démontré que cela est scientifiquement impossible (...).

Il faut savoir que le Tribunal de Nuremberg, auquel les lois antirévisionnistes se réfèrent, n'a jamais ordonné une enquête scientifique sur l'Holocauste. Il s'est en grande partie basé sur des rumeurs arbitrairement tenues pour autant de vérités avérées, les allégations de «témoins» dont il a été depuis démontré qu'ils avaient menti, ou sur des «aveux» extorqués par des tortionnaires soviétiques. (...)» 11.

Conclusion

Le tableau récapitulatif des actes antisémites recensés pour l'année 2010 en Suisse romande fait état d'une diminution des actes commis par rapport à 2009 tout en restant à un niveau inquiétant. Les actes graves et les actes sérieux sont en baisse avec néanmoins des pics en relation avec l'actualité. Ce fut le cas lors de la polémique autours de Le Corbusier, fin septembre, qui a par exemple inspiré ce commentaire à un internaute: «(...) Pauvres Suisses qui se font baiser par des youpins!!!!!(...)»¹².

Dans le même temps, les expressions publiques de l'antisémitisme rassemblées dans la catégorie des actes préoccupants restent élevées. Un constat qui inquiète la CICAD et qui s'explique en partie par le développement des nouveaux moyens de communication, tels que les blogs ou les commentaires de lecteurs qui, sous prétexte d'anonymat, expriment en ligne publiquement leur antisémitisme.

Il ressort donc que les manifestations d'antisémitisme sont le produit des ces deux facteurs; l'expression vaste et ressentie comme libre de la haine antisémite, et l'excitation découlant d'une actualité où les juifs sont sous les projecteurs des médias. Il s'agit principalement d'actes liés à l'actualité au Proche-Orient qui prennent la forme d'accusations collectives envers tous les Juifs, ainsi que d'actes issus de préjugés antisémites ancestraux qui refont surface en fonction des événements. La vigilance reste donc de mise.

- 11. Site internet interet-general.info Article posté par Frank Brunner, «Le lobby juif: L'Union européenne veut imposer une loi antirévisionniste à tous les Etats membres», le 6 octobre 2010 (http://www.interet-general.info/article.phg3?id_article=14650)
- 12. (Site internet 24heures.ch – Réaction en ligne de «Reissorirneh» à l'article «L'UBS retire Le Corbusier de ses publicités». http:// www.24heures.ch/ubsretire-corbusier-publicites-2010-09-28)

Recommandations pour la lutte contre l'antisémitisme

- La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention. Des initiatives restent à prendre dans les établissements scolaires afin de prévenir les phénomènes de racisme et d'antisémitisme, malheureusement trop souvent constatés.
- Nous préconisons de ne pas associer systématiquement la lutte contre le racisme et l'intégration des étrangers. Une telle association laisse penser que la problématique du racisme et de l'antisémitisme se rattache nécessairement à la question de l'intégration des étrangers. Le racisme n'est pas uniquement lié à la politique d'intégration des étrangers, il touche des citoyens suisses, cibles d'attaques en raison de leur appartenance religieuse (rappelons que des Juifs sont installés en Suisse depuis le IIIe siècle), de leur couleur de peau, etc.
- Il incombe à chacun de nos élus d'être vigilants face à chaque acte antisémite. Chaque acte est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, de leur propre chef et avec force, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens.
- Les médias doivent faire montre de vigilance quant à la publication de certains textes ou courriers des lecteurs. La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. Les responsables des différentes rédactions doivent également se montrer attentifs à certains titres d'articles qui, se voulant sensationnels, pourraient déformer le contenu même de l'article.
- Il importe également de rejeter les amalgames et l'importation, en Suisse, du conflit israélo-palestinien. Il n'est pas admissible que des citoyens suisses soient tenus pour responsables des actes d'un Etat souverain étranger.
- Enfin, nous sommes en faveur de la mise en place de dispositions face au problème du port et de l'utilisation de signes adoptés par le nazisme et le fascisme tels que la Swastika (croix gammée). Le Conseil fédéral avait ouvert, en juillet 2009, une consultation sur une nouvelle disposition du code pénal prévoyant une peine d'amende pour l'utilisation et la diffusion publiques de symboles racistes (cf. annexe 4). Il y a toutefois renoncé au mois de juin 2010¹³. Il a, certes, souligné qu'il était important d'intensifier les campagnes de sensibilisation et de miser davantage sur l'éducation dans les écoles. Son objectif est de mieux faire connaître les réalités historiques, les origines, la signification et les conséquences des idéologies et des mouvements racistes, ainsi que les dangers qu'ils représentent pour les Etats de droit¹⁴. La CICAD regrette cependant qu'à ce jour le Conseil fédéral n'ait pas prévu des mesures concrètes allant dans ce sens.
- 13. Département fédéral de justice et police, «Pas de nouvelle norme pénale contre les symboles racistes», 30 juin 2010 (http://www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home/dokumentation/mi/2010/2010-05 300.html)
- 14. Interview CICAD: André
 Riedo, du Département
 Fédéral de Justice et Police,
 newsletter n°1208 Mercredi
 15 juillet 2010, (http://www.
 cicad.ch/antisemitisme/
 histoire/printable/typo3/
 index.php?id=2820&tx_
 ttnews%5Btt_
 news%5D=8510&tx_ttnews%
 5BbackPid%5D=2819&cHash
 =efec57fa4e)

Perspectives

Nous espérons que l'année 2011 verra se poursuivre la baisse des actes antisémites et que cette tendance s'inscrive ensuite dans la durée. Pour ce faire, les responsables de rédaction devront porter une attention particulière aux plateformes interactives qu'ils mettent à disposition des internautes. En effet, comme nous l'indiquions lors de la sortie du rapport 2009, leur utilisation, de plus en plus fréquente, à des fins de propagande antisémite est inquiétante. Force est de constater, en effet, que nombre de ces outils (blogs, commentaires de lecteurs en ligne,...) sont utilisés par certains afin de déverser leur haine des Juifs de manière anonyme. Cette libération de la parole antisémite est, pour le moins, alarmante.

Nous sommes également inquiets en constatant l'émergence de débats sur les pratiques et la liberté religieuses, contraires à l'esprit de tolérance et de respect qui prévaut dans notre pays.

Il faut mentionner par ailleurs l'émergence de groupuscules nationalistes révolutionnaires sur le sol suisse. Se définissant comme des mouvements proposant une «troisième voie politique», ils effectuent un syncrétisme entre l'extrême droite des valeurs et l'extrême gauche du social tout en rejetant le capitalisme libéral et le communisme égalitariste. «La "troisième voie" nationaliste révolutionnaire, politique, économique, géopolitique, serait en fait l'équivalent européen des régimes populistes du Tiers-monde (en particulier le péronisme, le nasserisme, le baasisme et la Jamabiriya libyenne). Les nationalistes révolutionnaires mettent en avant une continuité entre les notions d'ethnie, de peuple, de nation, de construction européenne, de socialisme et d'Etat. Leur antisémitisme n'est pas d'ordre biologique ou religieux mais conspirationniste et politique. Le juif est perçu tel l'agent du cosmopolitisme - qui empêche l'édification du socialisme national - et du sionisme, qui vise à régenter le monde avec l'appui des Etats-Unis via le processus de mondialisation 15». Cet antisémitisme et cet antisionisme poussent les nationalistes révolutionnaires à soutenir les théoriciens du négationnisme de la Shoah ainsi qu'à adopter des thèses conspirationnistes.

15. Nicolas Lebourg, Qu'est ce que le nationalisme-révolutionnaire? [archive] sur tempspresents.wordpress.com

Annexes

Annexe 1

• Définition de l'antisémitisme	12
Annexe 2	
• Classification des actes recensés	15
Annexe 3	
Presse romande: appel à la vigilance	42
Annexe 4	

44

Annexe 1

Législation en Suisse

Définition de l'antisémitisme

«Antisémitisme» signifie, dans son acception commune: *«une attitude d'hostilité à l'égard des minorités juives, quel que soit, d'ailleurs, le motif de cette hostilité». ¹⁶ Cette hostilité peut aller d'une aversion individuelle jusqu'à des formes de persécution idéologiques et institutionnalisées.*

Le Département d'Etat américain a publié en mars 2008 son Contemporary Global Anti-Semitism Report¹⁷, dont le volet consacré à la définition de l'antisémitisme permet d'appréhender de manière plus globale la complexité des diverses formes que revêt l'antisémitisme:

«[...] l'antisémitisme est un phénomène adaptatif et continue de prendre de nouvelles formes. Des efforts ont été entrepris durant la dernière décennie pour déterminer une façon de collecter les données sur l'antisémitisme qui corresponde à ses manifestations contemporaines.

Le Centre européen de surveillance du racisme et de la xénophobie [European Monitoring Center on Racism and Xenophobia; EUMC] – en étroite collaboration avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe [OSCE], des experts internationaux de l'antisémitisme et des organisations de la société civile – a entrepris d'examiner une approche commune pour la collecte de données sur l'antisémitisme. Cet effort a conduit à la rédaction d'une

 Encyclopédie Universalis

17. United States Department of State, Contemporary Global Anti-Semitism: A report provided to the United States Congress, mars 2008 Définition de travail de l'antisémitisme. La Définition de l'EUMC fournit un cadre utile pour l'identification et la comprébension du problème [...]:

"L'antisémitisme est un certaine perception des Juifs, qui peut s'exprimer comme une haine envers les Juifs. Des manifestations rhétoriques et physiques d'antisémitisme sont dirigées contre des individus juifs ou non-juifs et / ou contre leurs propriétés, contre les institutions de la communauté juive et contre des installations religieuses."

[...] l'EUMC fournit un texte explicatif qui décrit les types d'actes qui peuvent être considérés comme antisémites:

"[...] L'antisémitisme accuse fréquemment les Juifs de conspirer pour nuire à l'humanité, et est souvent utilisé pour blâmer les Juifs comme étant "la raison pour laquelle les choses vont mal". Il est exprimé oralement, par écrit, sous des formes visuelles, ainsi que par l'action, et emploie de sinistres stéréotypes et des traits de caractère négatifs.

Des exemples contemporains d'antisémitisme dans la vie publique, dans les médias, à l'école, sur le lieu de travail et dans la sphère religieuse peuvent [...] inclure, sans y être limité:

- Le fait d'appeler à, d'aider ou de justifier le meurtre ou le mal causé aux Juifs au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision religieuse extrémiste.
- Le fait de faire des allégations fallacieuses, désbumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées à propos des Juifs en tant que tels, ou du pouvoir des Juifs en tant que collectivité – telles que, particulièrement mais non exclusivement, le mythe d'un complot juif mondial ou des Juifs contrôlant les médias, l'économie, le gouvernement ou d'autres institutions sociales.
- Le fait d'accuser les Juifs en tant que peuple d'être responsables de méfaits réels ou supposés commis par un simple individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des non-juifs.
- Le fait de nier les faits, la portée, les mécanismes (p. ex., les chambres à gaz) ou l'intentionnalité du génocide du peuple juif par l'Allemagne national-socialiste et ses défenseurs et complices durant la Deuxième Guerre mondiale (l'Holocauste).
- Le fait d'accuser les Juifs en tant que peuple, ou Israël en tant qu'Etat, d'avoir inventé ou d'exagérer l'Holocauste.
- Le fait d'accuser les citoyens juifs d'être plus loyaux envers Israël, ou envers les priorités supposées des Juifs dans le monde, qu'aux intérêts de leur propre nation.

Des exemples de la manière dont l'antisémitisme se manifeste en rapport avec l'Etat d'Israël [...] pourraient inclure:

- Le fait de nier au peuple juif son droit à l'auto-détermination.
- Le fait d'appliquer un double standard en réclamant [d'Israël] un comportement qui n'est exigé ou attendu d'aucune autre nation démocratique.
- Le fait d'utiliser les symboles et images associées à l'antisémitisme classique (p.ex., l'affirmation que les Juifs ont tué Jésus ou les accusations de meurtre rituel) pour caractériser Israël ou les Israéliens.
- Le fait de dresser des comparaisons entre la politique israélienne et celle des nazis.
- Le fait de tenir les Juifs pour collectivement responsables des actions de l'Etat d'Israël." L'EUMC précise, cependant, que la critique d'Israël similaire à celle élevée contre n'importe quelle nation ne peut être regardée en soi comme antisémite.» 18

Antisionisme et critique d'Israël

Définition du sionisme et de l'antisionisme

Bien que le terme «sionisme» désigne en réalité plusieurs idéologies et sensibilités différentes (religieuse, laïque, de gauche, de droite,...), il est possible d'identifier un certain nombre de caractéristiques communes à ces différentes idéologies. Le sionisme peut ainsi se définir comme «le mouvement de libération nationale du peuple juif» dont le but est de «donner un Etat au peuple juif dispersé de la Diaspora» 20.

Le terme «sionisme» a été créé en 1890 par l'intellectuel Nathan Birnbaum, l'un des premiers penseurs sionistes²¹, et fait directement référence au Mont Sion, symbole de Jérusalem et de la Terre d'Israël.

L'antisionisme n'a donc rien à voir avec une quelconque critique de la politique israélienne, mais s'assimile bel et bien au refus fait aux juifs d'avoir un Etat et, par là, à de l'antisémitisme. Doudou Diène ne s'y était déjà guère trompé lorsqu'il déclarait, en 2007: «L'amalgame entre l'Etat d'Israël et toutes les communautés juives de la diaspora ou vivant en Israël, quelles que soient leur nationalité, l'essentialisation du peuple juif et la non-reconnaissance de sa diversité culturelle, religieuse et politique, sont les sources profondes de cette nouvelle forme d'antisémitisme.»

Critique d'Israël

Dans un régime démocratique, la critique politique est garantie au titre de la liberté d'expression (art.16 al.2 de la Constitution fédérale: "Toute personne a le droit de former, d'exprimer et de répandre librement son opinion"). Il est donc permis à tout un chacun de critiquer les actes ou la politique d'un Etat et Israël n'échappe pas à cette règle. Les Israéliens eux-mêmes ne se privent d'ailleurs pas de critiquer leur gouvernement ou leurs institutions.

Dans ce cadre, l'EUMC précise, dans sa définition, que la critique d'Israël similaire à celle élevée contre n'importe quelle nation ne peut être regardée en soi comme antisémite.

19. Frédéric Encel et François Thual, Géopolitique d'Israël, éditions du Seuil, 2006, p. 353

20. Michel Mourre, Dictionnaire d'Histoire universelle, éditions Bordas, 2006, p. 1335

21. Né à Vienne en 1864, Nathan Birnbaum est le cofondateur, en 1882, de la première organisation d'étudiants juifs, Kadima. En 1884, il publie Die Assimilationsucht («La maladie de l'assimilation»), un des premiers textes à développer des thèses sionistes. La même année, il fonde le périodique Selbst-Emancipation! («Autoémancipation!»). qui reprendra, entre autres, les idées de Léon Pinsker, l'autre précurseur du sionisme. C'est dans ce cadre qu'il crée les termes «sioniste». «sionisme» et «sionisme politique». Ses idées seront plus tard reprises et développées par Theodore Herzl

ANNEXE 2

Classification des actes recensés

L'ensemble des faits répertoriés se répartit en différents «types d'actes» qui permettent de dégager 3 grandes catégories:

- 1. Actes graves. Atteinte à l'intégrité des gens et des biens. Typiquement: agression, harcèlement, bousculade, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiment, intrusion.
- **2. Actes sérieux.** Atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens. Typiquement: courriers, insultes et injures, graffitis ciblés.
- **3. Actes préoccupants et indicateurs.** Typiquement: graffitis non ciblés, propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

NB: les retranscriptions reflètent l'orthographe originale

1 - Les actes graves²²

Aucun acte grave n'a été officiellement recensé en 2010.

2 - Les actes sérieux²³

18 mai 2010

Genève - Lors d'une discussion sur internet sur le site d'un réseau social, une personne a posté le commentaire suivant sur le profil de l'un des internautes de confession juive: «Ce que vous pouvez être chiant avec votre monopole de la douleur de la juiverie, de vos mémoires, de vos campagnes, de vos certitudes. Trouvez vous une autre plateforme pour vous faire mousser».

- 22. Atteinte à l'intégrité des gens et des biens. Typiquement: agression, harcèlement, bousculade, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiment, intrusion.
- 23. Atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens. Typiquement: courriers, insultes et injures, publications et graffitis ciblés.

5 juin 2010

Genève - Deux personnes marchant dans la rue avec des «kippot» se sont fait insulter par les passagers d'une voiture qui passait à leur hauteur.

19 septembre 2010

Genève - Des croix gammées ainsi que l'inscription *Deutschland über alles* ont été inscrites sur les portes de caves de deux familles juives habitant la même maison.

26 octobre 2010

Lausanne – Lettres d'un fonctionnaire lausannois adressées à la FSCI en réaction à son communiqué de presse concernant l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers.

1^e lettre (26 octobre 2010):

«Je crois que chacun doit balayer devant sa porte. Ce problème ne concerne pas votre communauté en tant que telle, puisqu'il n'y a pas de menace pour elle en Suisse. Par contre la politique sioniste de colonisation, de confiscation d'eau, etc. est largement combattue et de plus en plus scandaleuse. Faites-donc un effort pour convaincre vos coreligionnaires en Israel (chacun ayant peu ou prou quelque parent là-bas), exprimez une fois enfin votre opinion face au monde en regard du non-respect des résolutions de l'ONU (depuis la 1ère sur le sujet, la liste est longue).

Israel, aveuglé par les persécutions durant la 2e guerre mondiale, est devenu à son tour un bourreau.»

2^e lettre (1^{er} novembre 2010)

(...) Récemment Israel, dans les négociations entreprises avec les palestiniens, veut imposer le caractère «juif» de l'état d'Israel actuel, don une escalade claire dans le caractère religieux, alors que ce ne sont plus qu'une minorité d'Etats dans le monde qui y songent encore. (...) Les communautés juives de Suisse n'ont pas pris en tant que telles leurs distances face à ces intentions ou faits. On l'attend.

3e lettre (5 novembre 2010)

(...) Entre autres, avec une vision d'anthropologue, on peut dire que l'endogamie persistante dont votre groupe fait preuve (2000 ans c'est long)(la filiation religieuse passant pas la mère, parce des pères on n'est en fait jamais sûr!) il est clair que l'échange de votre groupe avec d'autres est fortement restreint. Dès lors, comment tisser des liens, faire comprendre qu'on n'est pas différent des autres

Et qui a dit que ce mode d'échange était utile, voire nécessaire? Je vous le donne en mille! Claude Lévy-Strauss, éminent représentant de votre groupe religieux, bien qu'il ne s'intéressât pas du tout à ses origines religieuses, et qu'il n'en n'ait quasiment jamais rien dit! (...)

2 novembre 2010

Genève - Un particulier a reçu sur sa boite mail privée le message suivant: «comme vous soutenez le régime sioniste, vous n'etes pas differend du peuple allemand qui a soutenue bitler, et je dirai mème que vous et les sois disant intellectuels proe-sioniste sont pire, car vous etes au courant de ce qui se passent la bas. Je vous envoie de la lecture ecris d'une personne qui utilise bien sa raison». Suit un texte intitulé «J'accuse la Secte Sioniste de Commettre un Génocide Contre le Peuple Palestinien et de Détruire le Judaïsme».

3 - Les actes préoccupants et indicateurs

1er janvier 2010

Site internet www.tdg.ch – Réaction en ligne de «ri21» à l'article «Ariel Sharon est plongé dans le coma depuis quatre ans»

(http://www.tdg.ch/ariel-sharon-plonge-coma-ans-2010-01-01)

«A non Israel fait pire que ce que les juifs ont subits pendant la dernière guerre mondiale. Les Palestiniens se battent avec des pierres contre des blindés ont les affames. Trouvez l'erreur.»

7 janvier 2010

Genève – Un particulier a reçu dans sa boîte aux lettre un tract ayant pour titre: «**Non** à la religion de l'Holocauste».

8 janvier 2010

Blog haniramadan.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Régis Hulot»* à l'article *«Communiqué: en mémoire des victimes de Gaza 27 décembre 2008»*

(http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2010/01/07/communique-en-memoire-desvictimes-de-gaza-27-decembre-2008.html)

«(...) le gouvernement israélien se comporte contre Gaza comme d'autres se sont comportés, il y a moins de 70 ans, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Ukraine... (...)»

8 Janvier 2010

Blog haniramadan.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Inside»* à l'article *«Juifs et musulmans en France: deux poids deux mesures»*

(http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2010/01/07/juifs-et-musulmans-en-france-deux-poids-deux-mesures.html)

«Malbeureusement il n'y a pas qu'en France qu'on constate le "Juifs et musulmans deux poids deux mesures "! C'est dans tout le monde Occidental! A cause de leur (les gouvernements ainsi que beaucoup d'occidentaux bien sûr) folie meurtrière et de leur baine du Juif qui les a conduit à commettre le génocide de juifs innocents, ils se sentent et se sentiront toujours obligés de de la fermer et de ne jamais condamner l'injustice commise par les descendants de leurs victimes! On vit dans un monde de m.!»

9 Janvier 2010

Site internet haniramadan.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de «Rachid» à l'article «Blocus et mur de la mort à Gaza»

(http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2010/01/09/blocus-et-du-mur-de-la-mort-a-gaza.html)

«(...)Nous ne rivaliserons jamais avec vous dans la barbarie, le meurte et la fourberie qui consiste à monter d'autres nations contre les musulmans. En cela vous êtes indétrônable. (...) Apres cela vous vous autoproclamez «peuple privilégié de Dieu»?? (...) Patientez donc, l'entité sioniste s'effondrera d'elle même ou bien nos enfants porteront la justice que les opprimés réclament.»

24. Typiquement: graffitis non ciblés, propos antisémites divers, publications à caractère antisémite, attitude discriminatoire de responsables politiques.

13 janvier 2010

Site internet www.lematin.ch – Réaction en ligne de *«sami aldeeb»* à l'article *«Circoncision tolérable?»*

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/circoncision-tolerable-218113)

«@Santo Cappon: L'Ancien Testament et les écrits des juifs (ou de certains parmi eux) qualifient les non-circoncis d'impurs. C'est qui d'après vous les racistes primaires? (...)»

14 janvier 2010

Site internet www.hebdo.ch – Réaction en ligne de *«Eric Sword»* à l'article *«Alain Bruno Lévy: "La Suisse connaît une banalisation de l'antisémitisme",*

(http://www.hebdo.ch/alain_bruno_levy_la_suisse_connait_une_banalisation_42462_.html)

«La paranoïa à l'antisémitisme, et la mise en procès de tous ceux qui critiquent la politique Israélienne est une véritable incitation à la baine raciale contre les juifs de tous bords (...)»

15 janvier 2010

Site internet www.hebdo.ch – Réaction en ligne de *«Jimmy Borebel»* à l'article *«Alain Bruno Lévy: "La Suisse connaît une banalisation de l'antisémitisme"»*

(http://www.hebdo.ch/alain_bruno_levy_la_suisse_connait_une_banalisation_42462_.html)

«(...) La victomologie des juifs est déjà légendaire, mais certainement ils provoquent eux-mêmes une baine. Ils exigent de les persécuter, afin de mettre les larmes de croco et les armes de colons (...)»

17 janvier 2010

Site internet www.hebdo.ch – Réaction en ligne de *«Gérard»* à l'article *«Alain Bruno Lévy: "La Suisse connaît une banalisation de l'antisémitisme"*»

(http://www.hebdo.ch/alain_bruno_levy_la_suisse_connait_une_banalisation_42462_.html)

«Mr. Lévy, en lisant votre article sur la banalisation de l'antisémitisme, j'aimerais vous rappeler à votre souvenir que ce problème n'est pas dû aux peuples de l'étranger mais bien de votre communauté. En commençant par la guerre des six jours, Israël a envahi des terres qui ne leurs appartiennent pas, légalement parlant. (...) vos communautés ne réagissent pas assez sèchement et ouvertement qui fait penser à vos "banaliseurs" qui sont antisémites. (...) Si un conseil pourrait vous être donné, apprenez à vos dirigeants à dialoguer au lieu de bombarder. Les roquettes palestiniennes qui vous tombent dessus ne sont que le reflet de votre comportement depuis de nombreuses années.(...)»

17 janvier 2010

Site internet www.hebdo.ch – Réaction en ligne de *«Damepipi»* à l'article *«Alain Bruno Lévy: "La Suisse connaît une banalisation de l'antisémitisme"»*

(http://www.hebdo.ch/alain_bruno_levy_la_suisse_connait_une_banalisation_42462_.html)

«Il me semble que le fond du problème qui touche les juifs, qu'ils soient américains ou suisses, se trouve dans leur nationalisme exacerbé pour Israël. (...) En passant, y a t-il une statistique des votations des juifs suisses sur les minarets? (...) Le problème des juifs est qu'il faille absolument qu'ils soient victimes, et nous, sans penser à mal, de nous coltiner votre tragique histoire pour des siècles et des siècles. Soyez plus humble et tout ira mieux(...)».

18 janvier 2010

Site internet www.hebdo.ch – Réaction en ligne de *«ahlabonneblague»* à l'article *«Alain Bruno Lévy: "La Suisse connaît une banalisation de l'antisémitisme",*

(http://www.hebdo.ch/alain_bruno_levy_la_suisse_connait_une_banalisation_42462_.html)

«(...)Dans cette plainte, il y a un but, c'est de créer un précédent en Suisse qui pourrait faire jurisprudence. Ce qui permettra à tous ces juifs qui se disent suisses mais qui ardemment semblent préférer défendre Israël au risque de mettre notre neutralité politique à mal.

RAPPEL: MCR en Iran, HRM qui reçoit Abmadinejad et les réactions de qui vous savez!»

19 janvier 2010

Site internet www.hebdo.ch – Réaction en ligne de *«Técé»* à l'article *«Alain Bruno Lévy: "La Suisse connaît une banalisation de l'antisémitisme",*

(http://www.hebdo.ch/alain_bruno_levy_la_suisse_connait_une_banalisation_42462_.html)

«(...) je pense qu'il est temps que je révise mes positions anti-israéliennes mais pro-juif pour devenir un peu moins pro-juif, sans vouloir pour autant aller jusqu'à devenir anti-juif...mais je vais devenir plus agressif en m'adressant aux juifs, ça c'est sûr! Et ça jusqu'à ce que les juifs authentiques, qui condamnent cette attitude, se réveillent!

S'ils veulent créer des antisémites, bravo, c'est la bonne méthode!:-)»

20 janvier 2010

Blog haniramadan.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«djamila»* à l'article *«Juifs et musulmans en France: deux poids deux mesures»*

(http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2010/01/07/juifs-et-musulmans-en-france-deux-poids-deux-mesures.html)

«les juifs sont intouchables ,ils ont droits à tous les égards ,on les invite sur les plateaus télé pour nous faire des demonstrations en long et en large.Les intellos juifs sont souvent invités seuls et sans aucun contradicteurs tandis que si tariq ramadan sera invité par exemple,il aura 5 ou 6 contradicteurs faces à lui et pourra à peine ouvrir la bouche.

Les médias sont pris par l'argent et donc par des courants peu fréquentables tel que le sionisme. Et on sait tres bien que le monde politique aussi est soumis à ces considérations pécuniaires pour pouvoir prétendre au pouvoir. Le lobby sioniste en france est un des plus puissants d'europe et ils ont le sentiment ardent d'importer le conflit israélien en France (...)».

30 janvier 2010

Journal Le Temps – Courrier de lecteur de Jean-François Sauter intitulé *«Le silence n'est pas d'or»*.

«De nombreux facteurs ont été invoqués comme étant à l'origine du résultat du vote du 29 novembre dernier sur les minarets (...) Comme les juifs de Suisse, qu'on n'entend jamais après les excès militaires et policiers de l'Etat d'Israël (ce qui explique leur mauvaise image dans une partie de l'opinion), les représentants des musulmans de Suisse ne se sont pas clairement distanciés des exactions commises au nom de l'islam dans le monde, et ont ainsi été perçus comme des «muets consentants» par bien des votants. Or, (...) certaines communautés ne peu- vent tout simplement plus dire «cela ne nous concerne pas».

31 janvier 2010

Genève – Un particulier a reçu dans sa boîte aux lettre un tract ayant pour titre: *«Non à la religion de l'Holocauste»*.

2 février 2010

Blog jncuenod.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«un chat»* à l'article *«Ariel Sharon, un guerrier aux frontières de la mort»*

(http://jncuenod.blog.tdg.ch/archive/2010/01/30/ariel-sharon-un-guerrier-aux-frontieres-de-la-mort.html)

«L'absence "comateuse" d'Ariel Sharon n'aura en tout cas pas empêché ni même différé la construction menée au pas de charge d'UN NOUVEAU MUR DE LA HONTE, avec l'aide financière et technologique des USA, sans oublier celle des experts militaires français. Les Israeliens ont copié là les méthodes de ceux même qu'autre fois, par le contexte ténébreux et tourmenté de l'époque se trouvèrent être leurs bourreaux (...)».

18 février 2010

Site internet www.tdg.ch – Réaction en ligne de *«remerlin»* à l'article *«Assassinat d'un cadre du Hamas: les passeports ne sont pas des faux»*

(http://www.tdg.ch/assassinat-cadre-hamas-passeports-ne-faux-2010-02-18)

«Qui tien un peuple entier en otage depuis 50 ans?

Qui a la force militaire pour garder un peuple entier en otage?

Qui construit des quartier entier depuis 50 ans sur des terrain conquis?

Qui a cacher au monde la constructuion d'une force nucleair?

Je condanne toute violance de part et d'autre mais je vois aussi que le peuple palestinien est de plus en plus pousse au desespoir, pousser dans un parc controlé parIsrael.

Le peuple juif et le peuple palestinian repete les meme errors depuis des millenaire, ils n'ont pas compris que cette loi "une dent pour une dent, un oeil pour un oeil" n'est plus valable depuis bien longtemps, quand un certain Jesus a essayer d'instituer une nouvel loi, la loi d'amour pour soi-meme et son prochain.»

21 février 2010

Site internet www.tdg.ch - Réaction en ligne de *«Kacem Kacem»* à l'article *«Des Palestiniens ont assisté le commando du Mossad à Dubaï»*

(http://www.tdg.ch/actu/monde/palestiniens-assiste-commando-mossad-dubai-2010-02-18#comment-107902)

«Chèrs lecteurs, chères lectrices, une seule question QUi me tracasse est-ce que Hitler avait tord ou raison de vouloir éliminer les juifs du monde entier, à mon avis je ne pense pas Qu'il avait tord, et Monsieur Hitler n'était pas fou, dommage qu'il n'a pa pu éliminer cette maladie de ce monde, car sans eux le monde est meilleur. Tous les problémes Qui éxiste aujourd'hui et dans le monde entier c'est israel et le juif. Et tant Que israel continu dans sa politique de represaille contre les palestiniens le monde ne sera jamais en paix et ce depuis 1948 à ce jour. A Quand un 2éme Hitler».

22 février 2010

Blog haniramadan.blog.tdg.ch – Article publié par Hani Ramadan intitulé *«Juifs et musulmans: deux poids deux mesures en France»* reprenant l'article *«A ces messieurs de l'UMP qui appellent au "boycott de Quick"…»* de *«CAPJPO-EuroPalestine»*.

(http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2010/02/21/juifs-et-musulmans-deux-poids-deux-mesures-en-france.html)

«Décidément, certains députés français, inféodés au lobby sioniste, tombent dans une forme de discrimination lamentable qui consiste à distinguer la nourriture balal des musulmans et la nourriture casher des juifs. Ces députés trahissent sans nul doute la République (...)».

S'ensuit un long texte proposé à la lecture de *«CAPJPO-EuroPalestine»* intitulé *«A ces messieurs de l'UMP qui appellent au boycott de "Quick",²⁵*

22 février 2010

Site internet www.tdg.ch – Réaction en ligne de *«stephanie2008»* à l'article *«Meurtre à Dubaï: la présidence de l'UE "extrêmement préoccupée"*

(http://www.tdg.ch/meurtre-dubai-presidence-ue-extremement-preoccupee-2010-02-22)

«Si les juifs et leurs sévices secrets sont derrière ce crimeIsrael doit répondre de ses actes et livrer les agents du Mossad qui sont derrière ce crime.......tout on a bien traqué et exigé et obtenu la tête du libyen qui était soupçonné d'avoir commandité Lockerbee....alors pourquoi Israel devrait-elle bénéficier d un régime de faveur?.....même la presse israélienne dénonce ces méthodes d une poignée de juifs fanatiques et à cause desquels la paix ne reviendra jamais dans cette zone troublée....et pitié......gardez vos lamentations pour le mur à Jérusalem et ne venez pas nous faire des leçons d antisémitisme...car cela n'a rien avoir.....»

3 mars 2010

Genève – Un particulier a reçu dans sa boîte aux lettre un tract ayant pour titre: «Non à la religion de l'Holocauste».

17 Mars 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Fatima_la Franchise» à l'article «Provocation "sioniste" à Jérusalem»*

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/03/17/8c0ffa03fe870277c0152745ed ed5545.html)

Un lien est posté vers une vidéo qui contient des phrases telles que «les Juifs sont haineux. Ils nous ont envahi» (3'45"). «Laissons venir les Juifs au camp et les laisser

25. Blog haniramadan.blog.tdg.ch, 22 février 2010, « Juifs et musulmans : deux poids deux mesures en France », (http:// haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2010/02/21/juifs-et-musulmansdeux-poids-deux-mesures-en-france.

endurer les bombardement» (5') (...) «Si seulement un Juif pouvait endurer ce que j'ai enduré, ils arrêteraient». «Même si les Juifs coupent quelques branches, d'autres vont grandir à la place» (6')

17 Mars 2010

Blog internet mohamedftelina.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Hijazi»* à l'article *«Provocation "sioniste" à Jérusalem»*

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/03/17/8c0ffa03fe870277c0152745ed ed5545.html)

«Mr.Kad permettez moi de vous répondre dans ce coin "libre" puisque la modération "sioniste" ne laisse pas mon genre dire ce qu'ils veulent..

(Vous dites que vous ne soutenez pas l'ensemble de la politique d'Israël?

Trouvez vous qu'en Israël existe une politique hors de la torture et de la menace? **Depuis** 1948 l'année de l'occupation militaire "sioniste" de la Palestine, les forces de **Tsahal n'arrêtait pas son génocide** contre "tous" les innocents palestiniens que ce soient musulmans, chrétiens ou même juifs! (...),²⁶

26 Mars 2010

Blog toutetrien.blog.tdg.ch – Article posté par *«toutetrien», «La CICAD ennemie du Net?».* (http://toutetrien.blog.tdg.ch/archive/2010/03/26/995a203f9ca3fc95307805e8d0 e145eb.html)

«N'est-il pas venu à l'esprit de la CICAD et de son président Alain Lévy que peutêtre les Juifs et Israël sont, par ce qu'ils disent ou font, en partie responsables de la baine manifestée de plus en plus ouvertement à leur égard, en particulier sur Internet. Evidemment, cette vérité n'est pas bonne à entendre.

Force est de constater que parler négativement des Juifs et de l'Etat bébreu est devenu aujourd'bui presque un crime, ce qu'on le fasse sur Internet ou ailleurs. Il suffit en France de soutenir le Hamas et la cause palestinienne pour être taxé d'antisémite ou d'antisioniste(...)».

26 Mars 2010

Blog kevingrangier.blog.24heures.ch – Réaction en ligne de *«Géo»* à l'article *«Franco Frattini: ministre d'une république bananière»*

(http://kevingrangier.blog.24heures.ch/archive/2010/03/16/franco-frattini-ministre-d-une-republique-bananiere.html)

«Bon, d'accord, cela [un précédent commentaire] pue un peu. Mais cela semble avoir fait comprendre à cet honorable fasciste israélien (ou juif) qui nous (nous Suisses) abreuve de son mépris sous les pseudos de Corto, Maurice et maintenant Picot que le mépris se retourne comme une chaussette. (...)»

27 Mars 2010

Blog jfmabut.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *hypolithe* à l'article *LA CICAD discute d'antisémitisme. Avec qui?*

(http://jfmabut.blog.tdg.ch/archive/2010/03/27/1af32d533d7ad453b844f2c4fa7e1442.html)

26. http://www. youtube.com/ watch?v=iszbLbUf-OA&feature=related «Je me suis donné la peine de lire ce rapport de 64 pages. A part quelques faits exécrables le reste rejoint les insultes faites actuellement au pape Benoit 16 ou celles faites journellement aux musulmans. La conséquence directe est que beaucoup de Suisse n'ont pas une bonne opinion des juifs suisses. Ils n'osent émettre la moindre opinion par crainte des conséquences de l'article 261bis du CPS (...)».

27 Mars 2010

Blog jfmabut.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Johann»* (Jh) à l'article *«LA CICAD discute d'antisémitisme. Avec qui?»*

(http://jfmabut.blog.tdg.ch/archive/2010/03/27/1af32d533d7ad453b844f2c4fa7e1442.html)

En réaction à un autre commentaire «lelle n'est pas islamophobe] elle est seulement sioniste. Tendance purification ethnique et éradication».

Puis l'auteur commente point par le texte d'un autre internaute:

"Sionisme n'est pas un gros mot."

(Jh): «C'est une **idéologie nationaliste et raciste**. Qui prône le Grand Israël, comme d'autres mouvements nationalistes et racistes ont prôné la Grande Serbie, la Grande Croatie, la Grande Albanie, la Grande Allemange, etc.»

"Depuis, les juifs rêvent de retourner dans le pays de leur ancêtres"

(|h): *«Et la propagande sioniste continue. La très grande majorité actuelle des juifs est d'origine soit berbère (Sépharades) soit turque ou slave (Ashkénazes). Leurs ancêtres n'ont jamais habité la Palestine».*

"Bien sûr, à une certaine époque, des arabes sont aussi venus dans la région et s'y sont établis."

(Jh): «Les descendants des bébreux se sont convertis à l'islam pour pouvoir continuer à garder leurs terres».

"Lisez les journaux: l'Iran veut éradiquer Israël"

(Jh): «(...) N'est pas Hitler qui veut . L'Iran ne peut pas éradiquer Israël. Israël peut éradiquer les Palestiniens et s'en donne les moyens. Tactique des petits pas, mais seul le résultat compte, dans cent ans ou dans mille ans face à la lâcheté du monde occidental».

"Mais il y a quand même eu 3 assassinats de juifs ou tentatives en Suisse ces dernières années (les 3 à Zürich). Il y a aussi des menaces explicites dans les faits relevés par la CICAD."

(Jh): «(...) Cela me fait penser qu'un escroc a détourné des milliards de dollars au détriment de nombreux juifs. C'est pourtant difficile de l'accuser d'antisémitisme. (...) Et les assassinats par des Israéliens... vous n'avez pas de statistiques? Je ne sais pas moi, à Gaza ou à Dubaï... (...).

27 Mars 2010

Site internet jfmabut.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Djinius»* à l'article *«LA CICAD discute d'antisémitisme. Avec qui?»*

(http://jfmabut.blog.tdg.ch/archive/2010/03/27/1af32d533d7ad453b844f2c4fa7e1442.html)

Ainsi, quand, lorsqu'on évoque le fait que l'Israël d'aujourd'hui qui spolie et discrimine la population arabe palestinienne et qu'on met en parallèle le fait que

les pères fondateurs d'Israël on justement fuit le même genre persécution faites contre eux par les nazis et bien selon la CICAD et qu'ainsi Israël est passée de havre de paix pour des oppressé à un Etat oprresseur, il s'agit d'un "Acte préoccupant, d'un indicateur [du niveau d'antisémitisme] (...)».

12 avril 2010

Blog laicitesansconcession.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Saïgon»* à l'article *«Esclavage, terrorisme, islam»*

(http://laicitesansconcession.blog.tdg.ch/archive/2010/04/06/esclavage-terrorisme-islam.html)

«Ne perdez pas votre temps à répondre (...) à d'autres pro-juifs dans les blogs de la TG. (...) Des juifs subversifs qui passent leur temps libre - et ils en ont beaucoup ces fainéants - à lire dans les blogs et créer des fichiers personnels pour le compte d'Israël. Cette racaille a pour mission de détruire les musulmans par des contre-vérités et traiter d'antisémites toutes les personnes qui osent les contrer. C'est par ailleurs le seul mot qu'ils ont dans leur bien pauvre vocabulaire. Juifs et arabes intégristes prenez garde aux contrecoups car on commence à en avoir marre de vous nous autres les suisses! (...) Cessez de tromper votre monde espèce d'usurpateur mécréant. Des intellos comme vous j'en chie tous les matin.»

18 avril 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg.ch – Publication par *«Mohamed Ftelina»* d'une caricature antisémite dans l'article *«La censure…et la vérité!»*

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/01/09/72912254bd1ea5b3c81f90954 212da32.htm)

Un juif aux allures inquiétantes bâillonne un individu ligoté avec un foulard sur lequel il est écrit *«Liberté d'expression»*.

19 avril 2010



19 avril 2010

Site internet auxfrontieresdelextreme-centre. blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *JE..plus* à l'article *Guerres, traite négrière, crise économique: Dieudonné accuse "les sionistes"*

(http://auxfrontieresdelextreme-centre.blog.tdg.ch/archive/2010/04/19/guerres-traite-negriere-crise-economique-dieudonne-accuse-le.html)

«Voilà le Carlitos de Unamachin qui part de nouveau dans ses délirs de persécutés. Vive Dieudonné. Les Sionistes sont coupables de tous les maux dont souffrent les partisants de la libre pensée, c-à-d toutes les personnes qui pensent à raison que les juifs sont des pourris. Perds-pas ton temps à répondre Unamachin si tu ne veux pas choper le syndrôme du juif errant que Jésus a condamné à errer éternellement dans le monde pour avoir volé ses semblables.»

15 mai 2010

Blog rienquelaverite.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de «Eddy» à l'article «Tu n'épouseras point un non juif».

(http://rienquelaverite.blog.tdg.ch/archive/2010/05/14/tu-n-epouseras-point-un-non-juif.html)

«Toujours le grand n'importe quoi.

On ne peut jamais critiquer un juif, sans qu'il vous accuse d'antisémitisme. C'est navrant. Oui, Cappon, vous êtes des saints. Des saints qui ont envoyé à la mort un vrai saint, Jésus».

29 mai 2010

Blog toutetrien.blog.tdg.ch – Article posté par «toutetrien», «La CICAD contre la liberté d'expression, encore et toujours?».

(http://toutetrien.blog.tdg.ch/archive/2010/05/27/libertad.html)

«Au hasard de mon surf sur Internet, je suis tombée sur le site http://www.interet-general.info.

Le propriétaire dudit site, Franck Brunner, est visiblement un défenseur de la liberté d'expression. (...) Sont visés principalement ses articles concernant les crimes commis par le régime israélien contre les palestiniens et ses papiers sur la mentalité juive. (...)

31 mai 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg – Article de «mohamed ftelina», *Blogs... en deuil.»*. (http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/05/31/blogs-en-deuil.html)

L'auteur de l'article publie une image d'un soldat israélien habillé en uniforme nazi, établissant clairement une comparaison entre la politique israélienne et celle des nazis. Il est à noter que M. LATUFF, auteur de cette caricature, est bien connu de la CICAD puisque nous avions déjà dénoncé certains de ses dessins publiés sur le site internet du Collectif Urgence Palestine (CUP). Mme Doris Angst, directrice de la



31 mai 2010

Commission fédérale contre le racisme avait donné raison à la CICAD en affirmant que certains de ces dessins sont antisémites. «Il est important qu'un dessinateur ne passe pas la ligne entre un moyen de bataille politique et le racisme sous forme de l'antisémitisme», avait-elle ajouté.

8 juin 2010

Blog leblogdekad.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Charogne»* à l'article *«Le Hamas: 2. La résistance».*

(http://leblogdekad.blog.tdg.ch/archive/2010/06/07/29251744d822fa8e850d498eb0d3 2fe0.html)

Un commentaire disait: *«And Israel pays for the food and water and gets all the blame»* (traduction: *«Et Israël paie pour la nourriture et l'eau et reçoit tous les blâmes»*)

L'internaute répond: «C'est comme dire que les nazis payaient la bouffe à Auschwitz».

20 juin 2010

Blog passiondelire.blog.24heures.ch – Réaction en ligne de *«Géo»* à l'article *«La Suisse entre mythes et clichés».*

(http://passiondelire.blog.24heures.ch/archive/2010/02/13/la-suisse-entre-mythes-et-cliches.html)

A l'intention d'un autre internaute: «Ce cinglé juif nazi commence à sérieusement nous taper sur le système. Je pensais n'être qu'anti-sioniste, mais plus je lis Maurice - Corto - Sabourjian, plus je comprends que le peuple allemand, si civilisé fût-il, a un jour pété les plombs et admis qu'il n'y avait plus qu'une solution pour ce peuple de tarés égocentriques, arrogants au-delà de l'bumain: la finale. (...)»

23 juin 2010

Site internet signature.rsr.ch – Chronique d'Agnès Schenker intitulée *«La dignité des femmes juives vaut bien celle des musulmanes»* sur la radio RSR La 1ère.

(http://signature.rsr.ch/?p=1098)

«Viendrait-il à quelqu'un l'idée d'interdire aux femmes juives orthodoxes de se raser le crâne et de porter une perruque? En Suisse en tout cas, cette pratique ne suscite aucun débat. Il faut dire qu'il y a très peu de femmes concernées. Mais elles sont tout de même nettement plus nombreuses que les femmes musulmanes portant un voile intégral.

Ceux qui affirment s'inquiéter du respect de la dignité des femmes sous leur burqa ne se sont pas demandé si les juives orthodoxes ont choisi librement, en se mariant, de sacrifier leurs cheveux pour porter le sheitel, c'est à dire une perruque. Si elles respectent cette coutume par conviction personnelle ou sous la pression de leurs maris ou de leur communauté.

Entre musulmanes et juives, les grands défenseurs de la cause féminine font deux poids deux mesures, et ont peut bien se demander pourquoi. Peut-être ignorent-ils jusqu'à l'existence de cette pratique des femmes juives orthodoxes, plus discrète il est vrai que le port d'un voile intégral. Peut-être considèrent-ils qu'il serait politiquement très incorrect de stigmatiser la communauté juive en raison de certaines expressions extrêmes de la pratique religieuse.

Ils ont moins de scrupules pour la communauté musulmane. Ceux qui ont milité pour l'interdiction des minarets n'auraient pas songé à faire interdire les synagogues. Peut-être qu'ils ne perçoivent pas la religion juive comme une menace identitaire. On peut se perdre en analyses sur les raisons qui font que certaines communautés religieuses sont perçues comme menaçantes et d'autres non.

Mais de grâce, que ceux qui plaident pour une interdiction du voile intégral cessent de prétendre que leur seule préoccupation est la défense de la dignité des femmes. Ils doivent avoir le courage de dire que leur vraie cible, ce sont les musulmans».

23 juin 2010

Site internet signature.rsr.ch – Réaction en ligne de *«cybermamy»* à la chronique d'Agnès Schenker intitulée *«La dignité des femmes juives vaut bien celle des musulmanes»* sur la radio RSR La 1ère.

(http://signature.rsr.ch/?p=1098#comment-9175)

«Bravo Mme Schenker, comme à vous, le systéme deux poids deux mesure me déplaît.

Malbeureusement vous osez émettre une critique envers les extrémistes juifs, donc on va forcément vous traiter d'antisémite, etc etc.

C'est tout de même un comble: on peu parler des musulmans qui sont envahissants, des catholiques qui sont ceci ou cela, des protestamts qui sont tristes, étroits etc. etc. mais ne touchons pas au «Peuple élu» dont certains des membres peuvent tout se permettre, même s'accorder droit de vie ou de mort sur leurs voisins».

4 juillet 2010

Genève - Une croix-gammée a été peinte sur le panneau indiquant la direction du magasin Manor de Vésenaz

14 juillet 2010

Genève - Ventes de livres et de disques de discours d'Hitler au marché aux puces de la plaine de Plainpalais.



4 juillet 2010

18 juillet 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg.ch – Publication par *«Mohamed Ftelina»* d'un article intitulé *«Gaza: … Prison dans la terre. Cimetière dans la mer!»*

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/07/18/gaza-prison-dans-la-terrecimetiere-dans-la-mer.html)

«Fait-on une minute de silence au moins! Venus de tous les coins du monde aux côtés du peuple de Gaza dans leur détresse. Des foules de personnes de tous les âges et de toutes les professions, Ils ont le courage et la volante d'être solidaires avec les Palestiniens du Gaza, qui sont piégés dans la plus grande prison de l'bistoire par ceux qui prétendent qu'ils ont été détenus par les mercenaires d'«Hitler» l'béritier du sionisme, pendant la Seconde Guerre mondiale.(...)»

21 juillet 2010

Genève – Un particulier a reçu dans sa boîte aux lettre un tract ayant pour titre: «Non à la religion de l'Holocauste».

28 juillet 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg – Article de *«mohamed ftelina», «La grande vérité... Gaza: "une prison à ciel ouvert"».*

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/07/28/la-grande-verite-gaza-une-prison-a-ciel-ouvert.html)

Le blog publie côte à côte une célèbre photo montrant un enfant arrêté par les nazis, et la photo d'une fillette palestinienne s'approchant d'un soldat israélien. Il est clairement suggéré que les atrocités nazies sont identiques aux actions de l'armée israélienne. Or, le Centre européen de surveillance du racisme et de la xénopho-





bie (European Monitoring Center on Racism and Xenophobia; EUMC) inclut dans la liste d'exemples au travers desquels l'antisémitisme se manifeste en rapport avec l'Etat d'Israël, le fait de dresser des comparaisons entre la politique israélienne et celle des nazis.

31 juillet 2010

Genève – Un particulier a reçu dans sa boîte aux lettre un tract ayant pour titre: «Non à la religion de l'Holocauste».

28 juillet 2010

2 août 2010

Blog regardsdefemmesmusulmanes.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Kyros»* à l'article *«Israël s'est glissé dans l'Union Européenne sans que personne ne s'en aperçoive».*

(http://regardsdefemmesmusulmanes.blog.tdg.ch/archive/2010/08/02/israel-s-est-glisse-dans-l-union-europeenne-sans-que-personn.html)

Le commentaire reprend un texte non référencé:

«Les Juifs de Staline Nous ne devons pas oublier que quelques uns des pires meurtriers des temps modernes étaient Juifs. (...) Contrairement aux nations d'Europe de l'Est, les Russes n'ont pas réglé leurs comptes avec leur passé stalinien.

Et nous, les Juifs?(...) [Il] a consciencieusement exécuté les ordres de Staline pendant la collectivisation, et est responsable de la mort d'environ 10 millions de personnes. Ses employés juifs ont mis en place et géré le système des goulags. (...) Yezhov n'était pas juif, mais était marié à une femme juive très active. Dans son livre Staline: la cour de l'étoile rouge, l'historien juif Sebag Montefiore écrit que pendant les périodes les plus noires de la terreur, quand la machine communiste à tuer fonctionnait à plein régime, Staline était entouré de belles et jeunes femmes juives.(...)

Beaucoup de juifs ont vendu leur âme au diable de la révolution communiste et ont du sang sur les mains pour l'éternité. (...) En 1934, selon des statistiques publiées, 38,5% des officiels détenant les postes les plus élevés dans l'appareil de sécurité soviétique étaient d'origine juive. (...) Il apparaît que les juifs aussi, quand ils sont fascinés par une idéologie messianique, peuvent devenir de grands meurtriers, parmi les plus grands de notre bistoire moderne.(...) Même si nous le nions, nous ne pouvons pas échapper au judaïsme de «nos bourreaux» qui ont servi la Terreur rouge avec application et loyauté envers ses dirigeants. De toutes façons, d'autres nous rappelleront toujours leur origine.»

4 août 2010

Site internet lematin.ch –Réaction en ligne de *«The far sided»* à l'article *«Incident à la frontière»*.

(http://www.lematin.ch/actu/monde/incident-frontiere-306922)

«Les Juifs errigent une barrière ou mur et pensent qu'ils sont encore "chez eux" au-delà de la démarcation. Risible! (...)»

6 août 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg.ch – Article de *«mohamed ftelina», «Ground Zéro: Cinquante synagogues pour les Juifs...* par rapport à une mosquée pour les musulmans».

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/08/06/258b6477cf6a2694d98dbc782b10a4fc.html)

«La machine sioniste médiatique à New York a récemment créé une énorme vague de tension et incitation raciste concernant "un projet" de construire un centre culturel islamique (...) Toutefois, la communauté juive Américaine, dont une grande partie a soutenu la politique sioniste, jouissant de tous les moyens et l'aide à construire des lieux de culte loin des yeux des médias, de peur de l'envie, peut-être, ou de tenter de dépeindre la communauté juive comme une minorité ne jouit pas de privilège» . (...) Par contre, et sans la moindre tempête médiatique, et au milieu de cette même ville où la mosquée en faisait la polémique "ethnique", on peut lire dans la presse newyorkaise la suite: Centres juifs, synagogues et temples qui offrent des services religieux sont énumérés ci-dessous. Plusieurs écoles maternelles offrent des cours aux écoles maternelles et aux écoles pour les enfants en hébreu, ainsi que des groupes de jeunes et les classes d'éducation des adultes». Suit une longue liste de synagogues.

8 août 2010

Blog leblogdjetliberte.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Savoir la Vérité»* à l'article *«A t-on le droit de construire une mosquée près du ground zéro?».*

(http://leblogdjetliberte.blog.tdg.ch/archive/2010/08/05/a-t-on-le-droit-de-construire-une-mosquee-pres-du-groud-zero.html)

«Vous dites: «Les pères de la nation ont justement éviter d' y inscrire dans la constitution «la religion officielle» pour justement éviter une discrimination envers les autres confessions...» On pourrait être quasiment d'accord avec ce point de vue, si l'on estime que la liberté de religion est déjà le cas dans le parlement dit le Congres, et comme ce n'est pas le cas puisque la majorité des représentants "sénateurs" est juive voire extrémiste, dans le cadre de leur soutien à Israël dont il est basé sur un plan purement religieux (...)»

9 août 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Hamilcar»* à l'article *«Holocauste: la SNCF rattrapée par son passé».*

(http://www.lematin.ch/actu/monde/holocauste-sncf-rattrapee-passe-308673)

«(...) Personne n'a la droit d'invoquer ou même supposer qu'un Lobby Juif existe! ... et évidement chaque remarque à cette encontre est taxée d'antisémite! par pitié arrêtez! ... à ce jour, les persécutés ont pris la place des bourreaux!»

9 août 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Potatoe»* à l'article *«Holocauste: la SNCF rattrapée par son passé».*

(http://www.lematin.ch/actu/monde/holocauste-sncf-rattrapee-passe-308673)

«"dédommagé les victimes, créé un fonds ou d'autres choses" **Des sous, des gros sous,** ça nettoiera le passé. Oui Vafan, que les ...gold ...stein ...et autre ...berg balaient devant leur porte!!! Vivement que les Palestiniens aient leurs avocats pour "corriger" l'bistoire qu'ils vivent».

9 août 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de «Vafan» à l'article *«Holocauste: la SNCF rattrapée par son passé».*

(http://www.lematin.ch/actu/monde/holocauste-sncf-rattrapee-passe-308673)

«Moi je dis: Y en a marre! Qu'ils balaient devant leur porte. (...) **Monsieur Blumensteinberg-silvergoldd iamond...**»

12 août 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Kawack»* à l'article *«Flottille: l'ONU veut interroger les soldats, Israël se braque».*

(http://www.lematin.ch/actu/monde/flottille-onu-veut-interroger-soldats-israel-braque-309057?page=1)

«Si Israël agit de la sorte, c'est qu'il sait très bien qu'il a la majorité de la communauté internationale à sa botte. De plus, dès que quelque chose ne leur plait pas, ils nous rebalancent la Shoa en pleine figure alors qu'ils font exactement la même chose avec le peuple de Palestine depuis des années. Je suis certain que ce commentaire ne sera jamais publié, mais au moins j'aurai essayé…»

12 août 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de «Dry28» à l'article *«Flottille: l'ONU veut interroger les soldats, Israël se braque».*

(http://www.lematin.ch/actu/monde/flottille-onu-veut-interroger-soldats-israel-braque-309057?page=1)

«C'est un état voyou qui ne respecte rien! (...) le devoir de mémoire devrait s'élargir un peu . «Ah oui, le congret US gèle les 100 millions attribuée à l'armée libanaise. Suite aux derniers événements sur la frontière libano-Isralélienne. Tiens un Certains Berman est dans le coup . (...) Je ne supporte plus ce "faites ce que je dis, pas ce que je fais, ... et que j'ai subi" . (...) Membre du congrès US impliqué dans les décisions prises récemment: Cantor! Bermann! Lowey! abe! . (...) Je ne comprend pas qu'un peuple ayant vécu l'Holocauste, qui hurle au devoir de mémoire, qui basine le monde entier avec ca sans arrêt, La Shoa par ci, la Shoa par là. Plus jamais ca . Patati patata, fasse pire avec Gaza! Merci de créer un fond pour X ou Y!!je pense que ca suffit que notre génération ne pas à porter perpétuellement ce poid que l'on nous rappelle sans cesse . (...) chacun à la droit d'estimer que cet état est légitime ou non! . (...) qu'Israël cesse de se poser en martyr du monde, aujourd'hui c'est eux qui martyrise!».

19 août 2010

Site internet 20min.ch – Réaction en ligne de *«Je capte po»* à l'article *«Une soldate pose à côté de prisonniers».*

(http://www.20min.ch/ro/news/monde/story/12877024)

«Je ne comprends pas qu'un peuple qui a vécu l'holocauste puisse refaire la même chose à ces pauvres Palestiniens... j'ai honte d'être un homo sapiens:-(».

19 août 2010

Blog toutetrien.blog.tdg.ch – Article posté par «toutetrien», «Le lobby juif: la persécution d'un révisionniste» de Paul-Éric Blanrue.

(http://toutetrien.blog.tdg.ch/archive/2010/08/19/f40a290f5775e-9151b4602113a2f5901.html)

En 2005, Vincent Reynouard* écrit et envoie à des syndicats d'initiative, des musées et des mairies un fascicule de seize pages intitulé Holocauste? Ce que l'on vous cache, dans lequel il prend le contre-pied de l'histoire académique. La justice française s'abat aussitôt sur lui. (...)Pourquoi n'entend-on personne dénoncer publiquement le sort réservé à Vincent Reynouard? (...) Paul-Éric BLANRUE

19 août 2010

Blog laburgonde.blog.tdg.ch – Article posté par Vincent Jeanneret, *«Fascisme»*. (http://laburgonde.blog.tdg.ch/)

Certains sont choqués pour mon admiration pour le maréchal Pétain, notamment à cause de la déportation. (...) Tout mort est un mort de trop, cependant, il ne faut pas exagérer ce phénomène, et plutôt voir les bons côté du régime. (...) Pour moi, le fascisme est le régime idéal (...)».

22 août 2010

Blog hassan.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *Dolorès* à l'article *Auschwitz camp de concentration et d'extermination*.

(http://hassan.blog.tdg.ch/archive/2010/08/21/auschwitz-camp-de-concentration-et-d-extermination.html)

«L'histoire de la 2ème Guerre mondiale a été quelque peu falsifiée et manipulée par les sionistes (...)»

24 août 2010

Site internet interet-general.info – Article posté par Frank Brunner, *«Le lobby juif: Vincent Reynouard dénonce la persécution des révisionnistes».*

(http://www.interet-general.info/article.php3?id_article=14434)

Vincent Reynouard est actuellement détenu en France pour avoir diffusé ses opinions révisionnistes à propos de la Shoah. Il dénonce les lois juives liberticides qui prétendent interdire tout débat rationnel à ce sujet.

"La courageuse pétition lancée en ma faveur par Paul-Eric Blanrue pose une nouvelle fois le problème des limites à la liberté d'expression. (...) Mais si, effectivement, la Shoah n'est qu'un mythe? Que dire de ceux qui fuient tout débat depuis plus de trente ans, afin de pouvoir continuer de raconter leurs bistoires: ne sont-ils pas des menteurs conscients? Que dire des lois votées un peu partout pour protéger ce mensonge bistorique, et celui-là seul: ne sont-elles pas la preuve de la puissance de certains lobbies juifs? Et que dire des milliards versés à Israël par l'Allemagne en "réparations" du (prétendu) génocide: ne s'agit-il pas d'une énorme escroquerie? (...) J'ajouterai que la vérité sur le prétendu "Holocauste" aura nécessairement des répercussions au Moyen-Orient. (...) Nous devons répéter sans cesse: les prétendues "chambres à gaz" homicides dans les camps allemands n'ont pas existé, "l'Holocauste" est un mythe, les "six millions de morts juifs" une estimation délirante et les lois antirévisionnistes des abus de pouvoir indignes de sociétés éclairées. (...)". Vincent REYNOUARD

26 août 2010

Genève - Plusieurs particuliers d'un même immeuble ont reçu dans leur boîte aux lettres un tract ayant pour titre: «Parents, protégez vos enfants des satyres juifs» et signé «Ligue Internationale contre l'Indignité Humaine et l'Antigoyisme».

(...) Sigmund Freud, le célèbre psychanalyste juif de Vienne a, en effet, par le truchement du "complexe d'Oedipe", transféré sur l'humanité entière un comportement qui était l'apanage de ses patientes juives.

Les gens informés savent que, conformément au Talmud, livre sacré des Juifs, la mafia judéo-russe pratique la traite des Européennes de l'Est en les prostituant de force au sein de l'entité sioniste, Etat ignorant tout accord d'extradition de ses criminels. (...) Le silence est d'or dans les media à ce sujet, alors que les catholiques européens sont constamment traînés dans la boue par ceux qui pratiquent une bien singulière sélection de l'information ... à leur profit, bien entendu: le truc est vieux comme Moïse!

Or quand on n'éclaire, avec son projecteur qu'une seule partie de la scène, c'est que l'on souhaite salir les gens dénoncés à la vindicte et que l'on a des choses à CACHER. (...) On l'aura compris, ceux qui tiennent les media et qui appellent à la repentance n'aiment pas les catholiques (...)!

28 août 2010

Blog hassan.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Dolorès»* à l'article *«Auschwitz camp de concentration et d'extermination»* et qui cite quatre livres négationnistes.

(http://hassan.blog.tdg.ch/archive/2010/08/21/auschwitz-camp-de-concentration-et-d-extermination.html)

«L'histoire de la 2ème Guerre mondiale a été quelque peu falsifiée et manipulée par les sionistes et les alliés, notamment les communistes, après la capitulation de l'Allemagne nazie

Pour ce faire une idée sur le sujet, lire les quelques ouvrages suivants:

- François Duprat. Histoire des SS (1967)
- François Duprat. Le mystère des chambres à gaz (1967)
- Thies Christophersen. Die Auschwitz Lüge (1976)
- Richard E. Harwood. Did Six Million Really Die? (1974)

Il en existe bien entendu d'autres! En effet, plusieurs chercheurs et historiens contestent la "version officielle" des faits, certains documents et témoignages, l'existence des chambres à gaz et des fours de crémation au Camp d'Auschwitz (P), le nombre de victimes juives exterminées, etc.

31 août 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Journaldemerde»* à l'article *«19 morts dans l'attaque de la flottille vers Gaza: l'ONU choquée!».*

(http://www.lematin.ch/actu/monde/morts-abordage-flottille-vers-gaza-282121)

A la suite d'un article sur l'événement de la flotille «*Nuke them. Nuke them all!*», puis, suite à un commentaire d'un lecteur mentionnant l'accession d'Israël à l'OCDE: «*L'Allemagne de Hitler faisait partie de l'ONU (SDN) en son temps; alors l'OCDE acuelle...*».

1^{er} septembre 2010

Site internet tdg.ch – Réaction en ligne de *Bruce Lee* à l'article *Netanyahu veut punir ceux qui font couler «le sang» israélien».*

(http://www.tdg.ch/netanyahu-veut-punir-font-couler-sang-israelien-2010-09-01)

«(...) Israel persecute les Palestiniens depuis plus de 40 ans. (...) Israbeil.»

3 septembre 2010

Site internet interet-general.info – Article posté par Frank Brunner, «Le lobby juif contre la liberté d'expression».

(http://www.interet-general.info/article.php3?id_article=14477)

«Ce qu'a dit Karel De Gucht à propos des juifs est parfaitement exact et on ne peut que regretter qu'il n'ait même pas eu le courage de défendre sa liberté d'opinion et sa liberté d'expression face à cette organisation crapuleuse qu'est le lobby juif. On relèvera que cette lâcheté morale, tellement commune au sein du milieu politique des pays occidentaux, ne fait qu'encourager l'arrogance juive qui prétend nous dicter ce que nous devons penser ou ne pas penser, les opinions que nous devons avoir ou ne pas avoir, les livres que nous devons lire ou ne pas lire, et jusqu'aux spectacles que nous devons voir ou ne pas voir.

Si les juifs ne sont pas capables d'admettre la liberté d'expression, ils n'ont qu'à prendre le prochain avion pour Tel Aviv. On leur offre volontiers le ticket de bus jusqu'à l'aéroport, pour le cas où c'est cette dépense qui les retiendrait.

Quant à l'antisémitisme, il s'agit d'un sentiment on ne peut plus légitime, compte tenu du soutien massif des juifs au régime criminel israélien, des campagnes islamophobes permanentes qu'ils mènent dans les médias, de leur racisme, de leur goût pour la calomnie et de leur mépris pour les droits les plus élémentaires des non-juifs.

4 septembre 2010

Blog blogdesamialdeeb.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Alcofribas»* à l'article *«Israël/Palestine: Obama stupide».*

(http://blogdesamialdeeb.blog.tdg.ch/archive/2010/08/22/israel-palestine-obama-stupide.html)

(...) Le sionisme est une invention qui a fini par déclarer la guerre à Hitler en 1932!(...) Ils revendiquent un Etat juif et nous refusent une terre chrétienne et blanche! La gueule des racistes! (...)Ou en Suisse, qui tient les médias? Hum? Les juifs dont ils se revendiquent ont inventés le christianisme pour se venger de l'empire romain qui les a chassés en 70 après JC. Et nous bons cons nous sommes précipités vers cette religion de bonnasse à leur service. Sans cet Etat juif nous n'aurions pas de problème avec les musulmans. (...)

Personnellement c'est clair: eux chez eux (tous) et nous chez nous et basta! Exception: ceux qui deviennent comme nous! Il n'est pas trop tard. (...)

6 septembre 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg – Article posté par Mohamed Ftelina, *«Une nouvelle biographie assure que Simon Wiesenthal, pourrait n'être plus l'homme que l'on a cru».* (http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/09/06/une-nouvelle-biographie-assure-que-simon-wiesenthal-pourrait.html)

Dans cet article, une vidéo négationniste au titre évocateur: «"L'Holocauste est un mythe 1/4"» est mise en lien.

15 septembre 2010

Genève - Un homme a hurlé *«sale juifs de merde»* en passant devant la synagogue de Beit Yaakov.

18 septembre 2010

Blog mfmeuron.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Amine»* à l'article *«La spiritualité vaincra-t-elle les forces du mal?».*

(http://mfmeuron.blog.tdg.ch/archive/2010/09/18/la-spiritualite-vaincra-t-elle-les-forces-du-mal.html)

«le sionisme n'a jamais été une spiritualité ,il a de tout temps représenté qu'une volonté a la fois nourrit d'un mythe fondateur et d'une idéologie nibiliste chapeauté par une intelligentsia juives émergente en Europe de l'est qui a organisé une des plus grande problématique coloniales des derniers siècles. et pour rejoindre les théories de madame MFM(dans la thérapie douces) ils leur vaudraient mieux surtout changé leurs nourritures de bases car elles est nocives. (...)»

18 septembre 2010

Blog mfmeuron.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Zakia»* à l'article *«La spiritualité vaincra-t-elle les forces du mal?».*

(http://mfmeuron.blog.tdg.ch/archive/2010/09/18/la-spiritualite-vaincra-t-elle-les-forces-du-mal.html)

«M.-R. H est un intellectuel de la même lignée que celle de presque tous les intellectuels sionistes français, qui sont passés maîtres dans l'art de la manipulation des masses en camouflant des faits, en faussant l'histoire, en enjolivant l'état sioniste et en participant activement à la compagne mondiale de diabolisation des musulmans, de l'Islam et de tout état qui refuse de se soumettre aux USA et à l'Israël! Ces écrits sont empreints de mauvaise foi et d'allusions sournoises judicieusement diluées dans ses billets.

Puisqu'il parle de spiritualité, je lui conseille vivement de bien méditer son Livre Saint, car il donne l'impression d'être attaché à la religion juive, et d'y relever tous les versets qui mentionnent le châtiment qui attend ceux qui commentent des injustices. Il se trompe beaucoup s'il croit que Dieu est de leur côté. Ceux qui ont du sang sur la conscience et qui soutiennent par tous les moyens ceux qui commettent des meurtres d'enfants et de civiles, en démolissant leurs foyers, et en leur volant leur terre, ne jouiront que provisoirement sur cette vie terrestre et combien éphémère! (...) J'ajoute ceci: l'Iran, (...) a un président qui ose dire quelques vérités sur l'état sioniste (...)».

18 septembre 2010

Blog mfmeuron.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Pierre Noël»* à l'article *«La spiritualité vaincra-t-elle les forces du mal?».*

(http://mfmeuron.blog.tdg.ch/archive/2010/09/18/la-spiritualite-vaincra-t-elle-les-forces-du-mal.html)

«Lorsque je "constate" qu'Israël se permet de faire subir aux Palestiniens de Gaza la même chose qu'eux mêmes ont subit avec le nazisme et ses collabos...(...)»

20 septembre 2010

Genève – Un particulier a reçu dans sa boîte aux lettre un tract ayant pour titre: *«Non à la religion de l'Holocauste»*.

23 septembre 2010

Genève - Graffitis antisémites dans les toilettes d'Uni Dufour: *«Etoile de David > Croix gammée»*.

25 septembre 2010

Neuchâtel - Plusieurs graffitis à un arrêt de bus le long de l'Avenue de la gare: Une croix-gammée et un signe néo-nazi. De plus, des autocollants néo-nazis étaient collés par-dessus les graffitis.

25 septembre 2010

Blog walterschlechtenlibre-penseur.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de «Dolorès» à l'article *«Antisémitisme: condamner ou être condamné, le rejet n'est-il pas entretenu par la victimisation?».*

(http://walterschlechtenlibre-penseur.blog.tdg.ch/archive/2010/09/25/condamner-ouetre-condamner-le-rejet-est-la.html)

«La CICAD voit de l'antisémitisme partout... Ce lobby juif est paranoïaque. Dorénavant, journalistes et graphistes, soumettez vos textes, vos dessins de presse et vos affiches avant toute publication à l'approbation des juristes de la CICAD! A force de se montrer en éternelles victimes, les Juifs font le lit de l'antisémitisme. Je vous promets que la baine du Juif et d'Israël va aller grandissante dans le prochaines années non seulement en Europe mais dans le monde entier!»

28 septembre 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Mort de rire»* à l'article *«Maires israéliens …persona non grata en Hollande!»*.

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/09/20/maires-israeliens-personanon-grata-en-hollande.html)

«(...) Israël est bien un pays de descandant ashkénazis qui perpétue la tradition nazie. C'est un pays raciste, islamophobe, ségrégationniste, tueurs de bébés, de viellards, femme et enfant, pratiquant le crime contre l'humanité en toute impunité, violant toutes les lois internationales qui ne sont pas respecté, c'est un pays qui fait du lobyying en occident et utilisent les sayanim afin d'espionner leurs propres "ami"»

29 septembre 2010

Blog mohamedftelina.blog.tdg.ch – Article de Mohamed Ftelina, *«CNN... Ceux qui ont torturé les juifs...n'étaient que des juifs».*

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/09/28/cnn-ceux-qui-ont-torture-les-juifs-n-etaient-que-des-juifs.html)

«(...) Est-il vraiment un genre de surprise que les activistes "adhérents" de la majorité des associations racistes européens, se trouvent, finalement, d'une manière ou autre à la recherche de leur identité juive? (...)».

29 septembre 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Koothoomi»* à l'article *«Faut-il brûler Le Corbusier?»*.

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/bruler-corbusier-328702)

Suite au commentaire de Bloppp «Autoflagellation, autoflagellatioin... que ces associations juives nous foutent la paix avec leurs histoires, on en est gavé depuis presque 7 décennies, et ce jusqu'à l'écœurement!», «koothoomi» surenchérit: «tout à fait d'accord, on comprend mieux l'histoire maintenant».

29 septembre 2010

Site internet 24heures.ch – Réaction en ligne de *«Reissorirneh»* à l'article *«L'UBS retire Le Corbusier de ses publicités».*

(http://www.24heures.ch/ubs-retire-corbusier-publicites-2010-09-28)

«Encore une entreprise prise par la paranoia du lobby juif. Ou est la liberté d'opinion???????

Pauvres Suisses qui se font baiser par des youpins!!!!!! A bon entendeur salut»

29 septembre 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de «Saint-Augustin» à l'article «Faut-il brûler Le Corbusier?».

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/bruler-corbusier-328702)

«Le pouvoir de ces "organisations" et des lobbys juifs sont d'une incroyable puissance! Tout leur est dû et si par malheur, on ose faire une critique, on est immédiatement taxé d'antisémitisme. Jusqu'où et jusqu'à quand, ce pouvoir et cette main mise sur l'occident en général et plus particulièrement sur les USA va-t-il continuer? Il est temps de se réveiller!»

29 septembre 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de «Paride» à l'article *«Faut-il brûler Le Corbusier?»*.

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/bruler-corbusier-328702)

«Trop vrai countryvaud, ils sont très fort pour remuer la M... De toute façon ont est tous des Goy. (...) Quand l'abusé devient abuseur....»

29 septembre 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Countryvaud»* à l'article *«Faut-il brû-ler Le Corbusier?»*.

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/bruler-corbusier-328702)

«C'est toujours pareil, il pinaille pour un billet, alors qu'ils se permettent de construire des colonies au mépris des résolutions des accords d'Oslo ainsi que de celles de l'ONU,sans oublier que plus de la moitié de la palestine est sous le contrôle d'Israel,mais cela devient grave et pas seulement en parlant d'Israel (...) ils aiment la puissance, et il joue sur leur passé et la soah, donc si on n'est pas d'accord il vous ressortent des couplets vieux 65 ans, et finalement traiter, toute personne qui ose se permettre une protestation, d'antisémite, c'est un peu facile. C'est d'ailleurs un peu près la même chose pour les musaulmans, (...)»

29 septembre 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Terre Blanche»* à l'article *«Faut-il brûler Le Corbusier?»*.

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/bruler-corbusier-328702)

«Ceux qui désirent être intégrés devraient se comporter sagement»

29 septembre 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Lagogne»* à l'article *«Faut-il brûler Le Corbusier?»*.

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/bruler-corbusier-328702)

«Ils pourraient pas s'occuper de ce qu'il se passe chez eux actuellement au lieu de sans cesse nous remballer avec des histoires qui n'intéressent plus personne? Y en a marre de leur prétention qu'il n'y à qu'eux au monde et qu'on doit toujours se plier en quatre pour ne surtout pas les offenser. Ils pourraient passer à autre chose. Faut pas s'étonner si il y en a de plus en plus qui ne les aimes pas...»

29 septembre 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de *«Joan Miro»* à l'article *«Faut-il brûler Le Corbusier?»*.

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/bruler-corbusier-328702)

«Dans la série, "de quoi j'me mèle"... Marre de ces lobbies juifs qui dictent ce qui est bien et pas bien (c'est pas bien de mettre le Corbusier sur une pub / c'est bien d'attaquer un navire humanitaire et de refuser l'enquête de l'ONU). Pourrait pas y'avoir quelqu'un qui leur rentre un peu dans le cadre et dise leur dise franchement "j'en ai rien à foutre, balaie devant ta porte"...? Bon, évidemment, si on compte sur l'UBS...»

2 octobre 2010

Site internet lematin.ch – Réaction en ligne de «Sahaj» à l'article *«Publicité d'UBS: le chef voulait Le Corbusier».*

(http://www.lematin.ch/actu/suisse/chef-voulait-corbusier-330588)

«C'est vraiment l'actu qui m'indigne le plus en ce moment. J'ai l'impression que certaines personnes ne font rien pour arranger leur sort. Au nom d'une malheureuse mémoire ils ne font en fait qu'attiser à nouveau certains démons. Et leur méthodes sont si proches de leur anciens bourreaux. Honte à eux. Me traverse même la pensée qu'ils de connaissent même pas le billet de 10, le Giacometti leur étant peut-être plus familier.»

6 octobre 2010

Site internet interet-general.info – Article posté par Frank Brunner, *«Le lobby juif: L'Union européenne veut imposer une loi antirévisionniste à tous les Etats membres».*

(http://www.interet-general.info/article.php3?id_article=14650)

«Sous la pression du lobby juif, l'Union européenne veut imposer une loi antirévisionniste à tous les Etats membres. (...)

On constate, une fois de plus, l'influence liberticide du lobby juif international. (...) Ainsi, par exemple, l'historien français Robert Faurisson, condamné en France et sauvagement agressé à plusieurs reprises par des juifs, a retrouvé les plans de la salle officiellement décrite comme «une chambre à gaz» aux touristes qui visitent Auschwitz. Or, les plans en question indiquent en toutes lettres qu'il s'agit d'une morgue.(...) Il faut savoir que le Tribunal de Nuremberg, auquel les lois antirévisionnistes se réfèrent, n'a jamais ordonné une enquête scientifique sur l'Holocauste. Il s'est en grande partie basé sur des rumeurs arbitrairement tenues pour autant de vérités avérées, les allégations de «témoins» dont il a été depuis démontré qu'ils avaient menti, ou sur des «aveux» extorqués par des tortionnaires soviétiques (...)».

8 octobre 2010

Site internet interet-general.info – Article posté par Frank Brunner, «*Le lobby juif: Les faussaires de l'Holocauste*».

(http://www.interet-general.info/imprimersans.php3?id_article=14659&nom_site=Int%E9r%Eat-g%E9n%E9ral.info&url_site=http://www.interet-general.info)

«(...) On relèvera que le lobby juif international s'efforce systématiquement de démoniser les révisionnistes, afin de "justifier" les persécutions dont ils sont l'objet»(...)

[Commentaire:]On constate, une fois de plus, que le lobby juif international veut empêcher tout débat rationnel à partir des arguments des révisionnistes. Il ne se soucie que de les réduire au silence et cette politique de la censure à tout prix est téléguidée par le régime israélien, dont les dirigeants du lobby juif sont les zélés agents».

12 octobre 2010

Site internet tdg.ch – Réaction en ligne de *«toucontefait»* à l'article *«Colonies: Nétanyahou ne prolongera le moratoire que sous condition».*

(http://www.tdg.ch/colonies-netanyahou-ne-prolongera-moratoire-condition-2010-12)

«Le raisonnement de Nétanyabou est un raisonnement de nazi.»

12 octobre 2010

Journal La Tribune de Genève – Courrier de lecteur de Wolfgang Guerraty intitulé *«Le Corbusier condamné "post mortem"»*.

«Edouard Jeanneret a-t-il reçu un mandat de Hitler, de Mussolini ou de Pétain? Que non point. A-t-il pris position publiquement ou politiquement contre les juifs? Que non point. UBS, qui a fait reculer le Conseil fédéral, recule maintenant devant les cercles juifs en retirant de sa campagne de publicité et de son site Internet le plus grand architecte suisse du siècle passé pour un motif d'antisémitisme.

Aucune accusation n'a été formulée contre lui de son vivant. Après sa mort, certains ont épluché sa correspondance des années 1920 et ils ont trouvé dans une lettre la phrase suivante: «Je dis petit juif parce qu'ici ils commandent, ils pétaradent, ils font la roue et que leurs pa- pas ont à peu près absorbé toute l'industrie locale ...» Il parle de son pays, La Chaux- de-Fonds, qu'il connaît bien. A-t-il été démenti sur ce point? Non. Et voilà que Le Corbusier qui se limite à dire ce qu'il constate dans sa correspondance privée est traité comme un malpropre par les cercles juifs, suivis comme leur ombre par leur serviteur UBS. La conclusion est que tous les Suisses qui n'apprécient pas les absorptions ou les actions juives sont menacés d'exclusion sociale, même après leur mort et même s'ils donnent leur opinion dans le privé. Goy! Garde à vous! Le racisme s'inverse».

16 octobre 2010

Journal Le Nouvelliste – Courrier de lecteur de Wolfgang Guerraty intitulé *«Le Corbusier condamné "post mortem"»*.

«Edouard Jeanneret a-t-il reçu un mandat de Hitler, de Mussolini ou de Pétain? Que non point. A-t-il pris position publiquement ou politiquement contre les juifs? Que non point. UBS, qui a fait reculer le Conseil fédéral, recule maintenant devant les cercles juifs en retirant de sa campagne de publicité et de son site Internet le plus grand architecte suisse du siècle passé pour un motif d'antisémitisme.

Aucune accusation n'a été formulée contre lui de son vivant. Après sa mort, certains ont épluché sa correspondance des années 1920 et ils ont trouvé dans une lettre la phrase suivante: «Je dis petit juif parce qu'ici ils commandent, ils pétaradent, ils font la roue et que leurs pa- pas ont à peu près absorbé toute l'industrie locale ...» Il parle de son pays, La Chaux- de-Fonds, qu'il connaît bien. A-t-il été démenti sur ce point? Non. Et voilà que Le Corbusier qui se limite à dire ce qu'il constate dans sa correspondance privée est traité comme un malpropre par les cercles juifs, suivis comme leur ombre par leur serviteur UBS. La conclusion est que tous les Suisses qui n'apprécient pas les absorptions ou les actions juives sont menacés d'exclusion sociale, même après leur mort et même s'ils donnent leur opinion dans le privé. Goy! Garde à vous! Le racisme s'inverse».

21 octobre 2010

Journal L'Hebdo – Article de Julie Zaugg intitulé «A qui appartient Genève?»

L'article mentionne a plusieurs reprises les termes «origines juives» ou «famille juive» pour qualifier certains propriétaires immobiliers de Genève. Ainsi, à propos de l'un des propriétaires cités en page 49, il est indiqué que «cette famille juive (...) est l'un des grands propriétaires immobiliers de la ville (...)»; un encadré en page XV indique que les membres de cette même famille « (...) sont des juifs originaires du Soudan»; D'autres familles juives sont également nommément citées en tant que telles en page IX lorsque l'article explique que «les grandes familles d'origines juives ont elles aussi toujours été de grands propriétaires, notamment dans les Rues-Basses où elles tenaient des magasins de vêtements».

La religion de ces familles - au regard des descriptions des autres propriétaires cités - semble être mentionnée comme une origine géographique alors qu'en fait, nombre d'entre elles sont suisses et installées à Genève de longue date.

10 novembre 2010

Site internet tdg.ch – Réaction en ligne de *«Francesco Di Casacavallo»* à l'article *«Des millions de dollars versés à de fausses victimes des nazis».*

(http://www.tdg.ch/millions-dollars-verses-fausses-victimes-nazis-2010-11-10)

«C'est l'"Holocauste business"!!!!!

On vit une époque ethniquement lucrative!»

12 novembre 2010

Site internet tdg.ch – Réaction en ligne de *Divico* à l'article *Campagne contre l'abattage rituel en France*.

(http://blogdesamialdeeb.blog.tdg.ch/archive/2010/11/11/campagne-contre-l-abattage-rituel-en-France.html)

«N'oubliez-pas la formule "A Rome, fait comme les Romains!" Et je vous rappelle juste qu'en Suisse, l'abattage rituel est interdit, que cela vous plaise ou non! Si au cas cela ne vous plaisait pas, il y a une excellente compagnie aérienne qui s'appelle El Al, vous la prenez en vol direct simple. C'est le même conseil d'ailleurs que je donne aux musulmans à qui notre mode de vie déplaît, en plus pour eux, il y a suffisamment de pays musulmans où la charia est appliquée de diverses manières, ils n'ont que l'embarras du chois. Il y en a vraiment marre de ces chialeuses qui veulent nous imposer leurs moeurs barbares! (...) Put1, vous n'avez que ça à faire à chialer quand on ne veut pas de vos coutumes barbares et que vous tentez de faire croire que celles que nous pratiquons sont pires?»



12 novembre 2010

Site mohamedftelina.blog.tdg.ch – Caricature publiée par Mohamed Ftelina minimisant l'holocauste et incitant à la concurrence mémorielle.

(http://mohamedftelina.blog.tdg.ch/archive/2010/11/12/caricature-palestine-israel-paradoxe.html)

15 novembre 2010

Genève – Graffiti sur un mur de la rue Pélisserie: *«Croix-gammée»* et *«Jude»*

26 novembre 2010

Blog toutetrien.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de «Bernard» à l'article *«Fédération de défense contre l'antisé-mitisme sur internet».*

12 novembre2010

(http://toutetrien.blog.tdg.ch/archive/2010/11/26/federation-de-defense-contre-lantisemitisme-sur-internet.html)

«Ne pas faire de quartier avec ces juifs qui veulent dominer le monde!»

27 novembre 2010

Blog toutetrien.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Michel»* à l'article *«Fédération de défense contre l'antisémitisme sur internet».*

18 *décembre* 2010

(http://toutetrien.blog.tdg.ch/archive/2010/11/26/federation-de-defense-contre-lantisemitisme-sur-internet.html)



«Peut-être pour commencer, une cyberattaque contre le site web de la Fédération de défense contre l'antisémitisme sur Internet (http://www.juif.org/fdii) Que les combattants de la liberté d'expression se mettent à l'ouvrage... La mission accomplie, le drapeau noir à croix gammée doit flotter sur sa page d'accueil!»

18 Décembre 2010

Genève – Plusieurs affiches antisémites *«La Mafia juive»* ont été placardées à la rue de Carouge.

Le blog français http://herveryssen.over-blog.com/ revendique l'affichage.

Elles reproduisent la couverture d'un auteur français, Hervé Ryssen, pseudonyme d'Hervé Lalin. Ce dernier a milité à l'extrême droite, notamment au Front national mais aussi à Unité radicale, un mouvement dont était membre Maxime Brunnerie, l'homme qui avait tenté de tuer Jacques Chirac en 2002. A la suite de cette tentative, Unité radicale avait été dissoute et une partie de ce mouvement s'est recyclée dans le Bloc identitaire

Ces affiches avaient déjà fait scandale à Paris au mois de novembre 2010.

20 décembre 2010

Genève – rue de la Croix-Rouges - Tags *«islamistes et juifs raus»*

23 décembre 2010

Blog haniramadan.blog.tdg.ch – Réaction en ligne de *«Hani Ramadan»* de l'article *«Jean-François Mabut et le blasphème»*

(http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2010/12/23/jean-francois-mabut-et-le-blaspheme.html#more)



«(...) Peut-on blasphémer la shoah, en niant la volonté d'anéantissement des 20 décembre juifs? Ou bien existe-t-il des réalités bistoriques, érigées en dogmes, qui sont 2010 plus sacrées que d'autres? (...)»

ANNEXE 3

Presse romande: appel à la vigilance

Pourquoi cette rubrique?

Durant l'année 2010, les médias ont diffusé un certain nombre d'articles et de commentaires dont le contenu a retenu l'attention de la CICAD, considérant qu'il portait préjudice à l'ensemble de la communauté juive.

La CICAD a tenu à mettre ces propos en exergue afin de ne pas banaliser ce genre de commentaires et rappeler ainsi que le premier rôle de la presse est avant tout de traiter l'information de manière impartiale.

La Tribune de Genève, le 12 octobre 2010 Le Nouvelliste, le 16 octobre 2010: Courrier de lecteur de Wolfgang Guerraty

Edouard Jeanneret a-t-il reçu un mandat de Hitler, de Mussolini ou de Pétain? Que non point. A-t-il pris position publiquement ou politiquement contre les juifs? Que non point. UBS, qui a fait reculer le Conseil fédéral, recule maintenant devant les cercles juifs en retirant de sa campagne de publicité et de son site Internet le plus grand architecte suisse du siècle passé pour un motif d'antisémitisme.

Aucune accusation n'a été formulée contre lui de son vivant. Après sa mort, certains ont épluché sa correspondance des années 1920 et ils ont trouvé dans une lettre la phrase suivante: «Je dis petit juif parce qu'ici ils commandent, ils pétaradent, ils font la roue et que leurs pa- pas ont à peu près absorbé toute l'industrie locale ...» Il parle de son pays, La Chaux- de-Fonds, qu'il connaît bien. A-t-il été démenti sur ce point? Non. Et voilà que Le Corbusier qui se limite à dire ce qu'il constate dans sa correspondance privée est traité comme un malpropre par les cercles juifs, suivis comme leur ombre par leur serviteur UBS. La conclusion est que tous les Suisses qui n'apprécient pas les absorptions ou les actions juives sont menacés d'exclusion sociale, même après leur mort et même s'ils donnent leur opinion dans le privé. Goy! Garde à vous! Le racisme s'inverse.

RSR, le 23 juin 2010 – Chronique d'Agnès Schenker intitulée «La dignité des femmes juives vaut bien celle des musulmanes» 27

La chronique d'une journaliste de la RSR, Agnès Schenker – La dignité des femmes juives vaut bien celle des femmes musulmanes, publiée le 23 juin 2010 (2) – développe une théorie comparative entre le port de la perruque des femmes juives et la burqa des femmes musulmanes: «Viendrait-il à quelqu'un l'idée d'interdire aux femmes juives orthodoxes de se raser le crâne et de porter une perruque? En Suisse en tout cas, cette pratique ne suscite aucun débat. Il faut dire qu'il y a très peu de femmes concernées. Mais elles sont tout de même nettement plus nombreuses que les femmes musulmanes portant un voile intégral. Ceux qui affirment s'inquiéter du respect de la dignité des femmes sous

27. http://signature.rsr. ch/?p=1098

leur burqa ne se sont pas demandé si les juives orthodoxes ont choisi librement, en se mariant, de sacrifier leurs cheveux pour porter le sheitel, c'est à dire une perruque. Si elles respectent cette coutume par conviction personnelle ou sous la pression de leurs maris ou de leur communauté.»

Pourquoi une telle différence de traitement selon Agnès Schenker? Un *«deux poids, deux mesures»* pratiqué par les grands défenseurs de la cause féminine qui s'expliquerait de cette manière: *«Peut-être considèrent-ils [les défenseurs de la cause féminine] qu'il serait politiquement très incorrect de stigmatiser la communauté juive en raison de certaines expressions extrêmes de la pratique religieuse.»*

Selon Agnès Schenker: «Ils ont moins de scrupules pour la communauté musulmane. Ceux qui ont milité pour l'interdiction des minarets n'auraient pas songé à faire interdire les synagogues.»

Les conséquences de tels propos ne se sont pas faites attendre, comme en atteste ce commentaire antisémite, publié sur le site de la RSR suite à la chronique de Mme Schenker: «C'est tout de même un comble: on peu parler des musulmans qui sont envabissants, des catholiques qui sont ceci ou cela, des protestamts qui sont tristes, étroits etc. etc. mais ne touchons pas au "Peuple élu" dont certains des membres peuvent tout se permettre, même s'accorder droit de vie ou de mort sur leurs voisins.»²⁸

La CICAD considère que le port de la perruque par les femmes juives orthodoxes ne peut en aucun cas être comparé à la burqa car il ne vise pas à empêcher la vision de la moindre parcelle du corps de la femme, mais simplement à recouvrir sa chevelure, que la femme mariée réserve à son mari. Cette chevelure n'est donc pas «sacrifiée» ni «rasée», comme s'en indigne Mme Schenker.

Cette dernière est parfaitement en droit de ne pas apprécier ce concept, mais le comparer à un vêtement qui couvre entièrement – et souvent de manière imposée – le corps de la femme, est inadmissible. Tout comme expliquer ce prétendu «deux poids deux mesures» en matière vestimentaire par le fait que la stigmatisation de la communauté juive soit «politiquement incorrecte»!

Quant à s'interroger pourquoi ceux qui militaient contre les minarets n'aient pas songé à interdire les synagogues, la comparaison est tout aussi condamnable que celle qui a été faite entre la burqa et le perruque. Un minaret n'est pas un édifice religieux servant à la prière, mais une tour généralement adjacente à une mosquée et dont la fonction est d'appeler les fidèles à la prière, comparable en cela à un clocher d'église. La synagogue, quant à elle, se rapproche plus de la mosquée ou de l'église, étant donné qu'il s'agit d'un édifice servant à la prière. Nul appel n'a jamais été proclamé du haut des synagogues, que ce soit en Israël ou en diaspora. Le parallèle avec les minarets est donc complètement infondé et démontre une certaine focalisation de Mme Schenker sur les juifs.

L'Hebdo, le 21 octobre 2010 – Article de Julie Zaugg intitulé «A qui appartient Genève?»

L'article intitulé «A qui appartient Genève?» de Julie ZAUGG, paru dans «L'Hebdo» du 21 octobre 2010 mentionne a plusieurs reprises les termes «origines juives» ou «famille juive» pour qualifier certains propriétaires immobiliers de Genève. Ainsi, à propos de l'un des propriétaires cités en page 49, il est indiqué que «cette famille juive (...) est l'un des grands propriétaires immobiliers de la ville (...)»; un encadré en page XV indique que les membres de cette même famille «(...) sont des juifs originaires du

28. http://signature.rsr.ch/? p=1098#comment-

Soudan»; D'autres familles juives sont également nommément citées en tant que telles en page IX lorsque l'article explique que «les grandes familles d'origines juives ont elles aussi toujours été de grands propriétaires, notamment dans les Rues-Basses où elles tenaient des magasins de vêtements».

La religion de ces familles - au regard des descriptions des autres propriétaires cités - semble être mentionnée comme une origine géographique alors qu'en fait, nombre d'entre elles sont suisses et installées à Genève de longue date.

La substitution de la nationalité par la confession religieuse a suscité immanquablement un certain malaise auprès de nombreuses personnes. La CICAD l'a de ce fait signalé à M. Jeannet, rédacteur en chef de l'Hebdo. Celui-ci a alors répondu que la rédaction avait estimé au moment de la parution, d'une part, qu'il était intéressant d'ébaucher un inventaire des différents groupes de familles présents ou arrivés à Genève au cours des siècles, et d'autre part que les lecteurs de l'Hebdo seraient intéressés d'apprendre – au travers d'un article consacré à l'immobilier genevois - qu'il existe, ou aurait existé, une communauté juive au Soudan... Un argument jugé aberrant par la CICAD.

ANNEXE 4

Législation en Suisse

Art. 8 de la Constitution fédérale - Egalité

- 1. Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.
- 2. Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.
- 3. L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 4. La loi prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.

Art. 15 de la Constitution fédérale - Liberté de conscience et de croyance

- 1. La liberté de conscience et de croyance est garantie.
- 2. Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques et de les professer individuellement ou en communauté.
- 3. Toute personne a le droit d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir et de suivre un enseignement religieux.
- 4. Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux.

Art. 261 bis du Code pénal - Discrimination raciale

«Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse;

celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion;

celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part;

celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité;

celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.»

Tribunal fédéral. Cour de cassation pénale. Jugement du 27 mai 2004 - extrait

DISCRIMINATION RACIALE. NOTION DE PUBLICITÉ. CHANGEMENT DE JURISPRUDENCE. RÉUNION SUR INVITATION. CP 261bis

«Les propos ou les comportements qui, directement ou indirectement, portent atteinte à la dignité d'autres êtres humains en raison de leur appartenance à une race, à une ethnie ou à une religion déterminée ne sont pas acceptables dans un Etat de droit et sont dès lors, à ce titre, déjà condamnables. A l'exception du comportement décrit sous CP 261 bis al. 5, le législateur a toutefois considéré que, pour être punissables, ces comportements et ces propos devaient avoir été adoptés ou tenus publiquement, la poursuite étant ainsi exclue lorsque les actes considérés avaient été commis dans un cadre strictement privé. La notion de publicité au sens de l'art. 261 bis CP doit dès lors être définie en fonction de cette distinction et en se référant au bien protégé par la loi, soit la dignité humaine. De cela résulte que doivent être considérés comme publics tous les comportements ou les propos qui n'ont pas été adoptés ou tenus dans un cadre privé.

Jusqu'à ce jour, la jurisprudence en matière de publicité a accordé une importance décisive au nombre de personnes auxquelles les propos étaient adressés.

Doivent être considérés comme d'ordre privé les propos qui se limitent au cercle familial, à un cercle d'amis, ou à un groupe d'individus liés par des liens personnels ou unis par une relation de confiance particulière.

Le fait que les participants soient unis par une idéologie commune ne suffit pas à affirmer le caractère privé d'une réunion. Il ne suffit pas non plus qu'une assemblée soit destinée à un public déterminé, avec contrôles des entrées. L'art. 261 bis CP entend également empêcher que des opinions racistes soient renforcées et répandues dans des milieux déjà acquis à de telles idées.»

Norme pénale contre les symboles racistes: envoi en consultation d'une nouvelle disposition du code pénal

Communiqué du Département fédéral de Justice et Police – 1er juillet 2009

«Quiconque utilise ou diffuse publiquement des symboles racistes sera passible d'une amende. Le Conseil fédéral a ouvert ce mercredi une consultation, qui durera jusqu'en octobre, sur une nouvelle disposition du code pénal. Cette norme contribuera à assurer la protection de la dignité humaine et de la paix publique.

Aux yeux du Conseil fédéral, il est approprié de qualifier la nouvelle norme pénale de contravention, sanctionnée par une amende. Sous cette forme, elle aura un effet préventif tout en permettant aux autorités pénales d'intervenir sans stigmatiser les coupables de manière excessive mais plutôt en les poussant à s'éloigner des milieux visés. Le projet est issu d'une motion de la Commission des affaires juridiques du Conseil national (04.3224).

Les symboles peuvent être des drapeaux ou des insignes, mais aussi des slogans ou des saluts, comme l'expose le rapport explicatif du Département fédéral de justice et police. La nouvelle norme pénale vise expressément en premier lieu les symboles du national-socialisme, tels que la croix gammée et le salut hitlérien. Elle porte aussi sur les variations de ces symboles, par exemple le "salut de Kühnen", utilisé dans les rassemblements d'extrême droite en remplacement du salut hitlérien.

La modification de loi proposée ne sanctionne que l'utilisation ou la diffusion publique des symboles racistes. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, sont publics tous les comportements et allégations qui n'interviennent pas dans un cercle familial ou d'amis ou bien dans un environnement de relations personnelles ou empreint d'une confiance particulière. La nouvelle disposition punira également la fabrication, la prise en dépôt, l'importation, l'exportation et le transit de symboles racistes, lorsqu'ils ont pour but leur diffusion ou leur utilisation publique. Toujours selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, la fabrication inclurait non seulement le fait de confectionner un drapeau ou de faire une vidéo, mais aussi de copier un modèle ou d'enregistrer un document ou une image.

L'utilisation et la diffusion publiques de symboles racistes ne seront pas punissables si elles servent des fins culturelles ou scientifiques dignes de protection. Ce serait le cas, par exemple, d'un récit de guerre, d'un musée des symboles de l'époque nazie ou de leur utilisation dans le cadre de l'assistance fournie à un jeune pour quitter les milieux néonazis. Les films de guerre dont les acteurs portent des symboles racistes au nom de la véracité ont aussi une fin culturelle».

Le Conseil fédéral approuve la modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure

Communiqué du Département fédéral de Justice et Police - 30 septembre 2009

«Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui la modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) ainsi que les adaptations de son ordonnance d'exécution (OMSI). Les modifications concernent les mesures visant à lutter contre la violence lors de manifestations sportives, mesures qui seront reprises dans le droit cantonal dès le 1er janvier 2010.

La loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) avait déjà été révisée le 24 mars 2006 en prévision de l'UEFA EURO

2008. L'objectif principal de la révision était de créer les bases légales nécessaires dans le droit fédéral pour lutter contre la violence lors de manifestations sportives.

Concrètement, la série de mesures comprenait les cinq instruments suivants: enregistrement dans le système d'information national HOOGAN des supporters à risque susceptibles de commettre des actes de violence, interdiction de se rendre dans un pays donné, interdiction de périmètre, obligation de se présenter à la police et garde à vue. Le Parlement a expressément limité à la fin 2009 l'interdiction de périmètre, l'obligation de se présenter à la police et la garde à vue, car la compétence constitutionnelle du législateur fédéral sur ces points avait été remise en question.

Le 15 novembre 2007, la Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a approuvé le "concordat contre la violence lors de manifestations sportives" et l'a soumis aux cantons pour ratification. A ce jour, 17 cantons ont ratifié le concordat, ce qui permettra son entrée en vigueur au 1er janvier 2010.

Pour l'essentiel, ce concordat reprend les dispositions de la LMSI relatives aux mesures limitées dans le temps (interdiction de périmètre, obligation de se présenter à la police et garde à vue). Ces dispositions sont ainsi reprises dans le droit cantonal et n'ont dès lors plus besoin de figurer dans le droit fédéral.

Ayant pris acte de l'avancement du processus de ratification du concordat dans les cantons, le Parlement a adopté, le 3 octobre 2008, une modification de la LMSI répondant à l'aboutissement du concordat».

Impressum

Rédaction Yoann Boillat

Johanne Gurfinkiel

Supervision et coordination Johanne Gurfinkiel

Iconographie CICAD

Maquette et mise en page Imagic SARL

Impression Imprimerie Genevoise



Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation

40, rue du Stand - Case Postale 5020 - 1211 Genève 11 Tél. 022 321 48 78 - fax: 022 321 55 28 - cicad@cicad.ch - www.cicad.ch